

4^e Conférence internationale des activités sociales des travailleurs de l'énergie

Athènes, les 24, 25 et 26 février 2006

**« Pour le développement des activités sociales
en tant que droit des travailleurs des entreprises
de l'énergie en Europe et dans le Monde »**



Coordination - organisation opérationnelle

Nadine Bontemps (CCAS)

Naouail Maury (CCAS)

Milène Aubert (CCAS)

Benoît Bazelle (CCAS)

Claudio Piombo (ARCA)

Patrizia Paolantoni (ARCA)

Stefania Latini (ARCA)

Sommaire

Ouverture 5

M. Nikos Pilalidis, GENOP-DEI, Grèce	<i>page 5</i>
M. Moutafis, secrétaire Général de la GFE-PPC, Grèce	<i>page 6</i>
M. Sioufas, ministre grec du Développement	<i>page 7</i>
M. Kyriakopoulos, Président du Conseil d'administration de DEI	<i>page 9</i>
M. Kanelopoulos, représentant de l'Unicef	<i>page 9</i>
Mme Luigina Libretti, ARCA	<i>page 10</i>

Travaux 11

M. William Goudrian, EPSU	<i>page 12</i>
M. Romano Bellissima, UILCEM-UIL, Italie	<i>page 13</i>
Mme Evelyne Valentin, CCAS, France	<i>page 14</i>
M. Hassan Chahboubi, COS/ONE, Maroc	<i>page 14</i>
M. Achour Teeli, FOSC de la SONELGAZ Algérie	<i>page 17</i>
M. Carlo De Masi, FLAEI-CISL, Italie	<i>page 19</i>
M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie	<i>page 20</i>
M. Floros Evangelos, membre du Conseil d'administration de GENOP	<i>page 21</i>
M. Sock Mandemba, SUTELEC Sénégal	<i>page 21</i>
M. Joseph Braun, DEMASZ, Hongrie	<i>page 22</i>
M. Serge Terrier, FNME CGT, France	<i>page 23</i>
Mme Evelyne Valentin, CCAS, France	<i>page 24</i>
M. Mohamed Moussa Jadallah, PCWFP, Palestine	<i>page 30</i>
M. Geva Sagi, UCAPSE, Israël	<i>page 30</i>
M. Stamelos Hlias, GENOP, Grèce	<i>page 31</i>
M. Juan-Alexis Rivero, FETRAELEC, Venezuela	<i>page 33</i>
M. Gostojic Milenko, EPS, Serbie-Monténégro	<i>page 33</i>
M. Martin Victor, GAZELCO, Belgique	<i>page 34</i>
M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie	<i>page 35</i>
Mme Priscilia Razafinmandimby, FISEMARE, Madagascar	<i>page 35</i>
M. Carlo De Masi, FLAEI-CISL, Italie	<i>page 36</i>
M. Ghanmi Chedly, STEG, Tunisie	<i>page 37</i>
M. Roberto Botta, ARCA, Italie	<i>page 38</i>
M. Hassan Chahboubi, COS/ONE, Maroc	<i>page 39</i>
M. Paola Gasparoli, Un Ponte Per, Italie	<i>page 39</i>

Sommaire

Mr Victor Martin, GAZELCO, Belgique	<i>page 40</i>
Mme Luigina Libretti, ARCA, Italie	<i>page 41</i>
M. Igor Fromitchev, STEINR, Russie	<i>page 43</i>
M. Agoussou Simon, ASET paix Ouvrière, Bénin	<i>page 44</i>
M. Jean-Paul Escoffier, ESF, France	<i>page 44</i>
M. Fontanelli, FILCEM-CGIL, Italie	<i>page 46</i>
M. Joël da Silva, Droit à l'énergie, France	<i>page 47</i>
M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie	<i>page 47</i>
M. Claude Pommery, Comité d'Entreprise Européen EDF, France	<i>page 48</i>
M. Carlo De Masi, FLAEI-CISL, Italie	<i>page 49</i>
M. Michel Caouette, Hydro-Québec, Canada	<i>page 50</i>
Mme Milène Aubert, CCAS, France	<i>page 51</i>

■ Clôture des travaux 53

M. Nikos Pilalidis, GFE-PPC Grèce

■ Nouvelle composition du Comité de liaison 54

■ Appel de la 4^e conférence 55

■ Résolution finale 57

■ Liste des organismes participants 59

Ouverture

M. Nikos PILALIDIS, GENOP-DEI, Grèce

Messieurs les représentants de la GESEE, monsieur le président, monsieur le président du conseil de DEI, messieurs les représentants des organismes de l'Unicef et de l'Unesco, chers collègues, je voudrais tout d'abord vous transmettre le message chaleureux des 25 000 travailleurs du secteur de l'énergie électrique en Grèce que nous avons ici l'honneur de représenter. Nous sommes heureux d'accueillir dans notre pays des collègues qui travaillent dans le secteur de l'énergie dans le monde entier. J'espère qu'à travers le dialogue et les décisions que nous allons prendre, nous serons en mesure de répondre aux défis qui se trouvent devant nous et de préserver les activités sociales qui nous sont précieuses. Les changements qui proviennent de l'économie mondialisée mais également les dérégulations prévues par les négociations qui ont lieu dans le cadre de l'OMC sont autant de défis auxquels il faudra répondre dans l'immédiat. Avec présents à l'esprit, les intérêts des travailleurs mais également ceux des citoyens. Les réformes qui sont jusqu'à un certain point nécessaires pour l'adaptation de l'Union Européenne et de nos pays, et l'économie mondiale en transformation permanente ne peuvent pas être uniquement économiques. Derrière les nombres, derrière les chiffres, il y a des êtres humains c'est-à-dire ce qui est le plus important dans un état de droit. Nous avons la possibilité de lutter et de revendiquer : tel est le message envoyé par les citoyens de l'Europe en réussissant à mettre un frein au processus de la constitution européenne et à renverser la directive Bolkestein.

Les citoyens ont du pouvoir, mais nous l'oublions trop souvent.

Nous travaillons dans des entreprises du secteur de l'énergie et nous contribuons à la production et la mise à disposition d'un produit qui est un bien public, un bien qui est en relation directe avec le développement économique mais également avec le progrès. Un bien précieux dont la demande ne fait que s'accroître. Nous vivons de près ce processus et nous sommes beaucoup plus sensibles aux changements provoqués par la mondialisation de l'économie. Nous constatons donc que les réformes et les transformations du secteur de l'énergie sont nombreuses et qu'en même temps elles menacent les droits et les institutions que nous avons pu acquérir

au travers de nombreux combats. Nous parlons également des activités sociales qui, pendant plusieurs années, ont contribué au bien-être des travailleurs en proposant des solutions adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Elles permettent aussi de promouvoir une meilleure gestion du temps libre, à travers la culture, le sport et le divertissement. Je pense qu'il va falloir, à travers cette rencontre, rechercher les moyens d'élaborer une conscience sociale en exploitant ce temps libre en tant que travailleurs et en renforçant nos coopérations. Notre participation à un vaste éventail d'activités allant de l'éducation à la culture, jusqu'au tourisme, créer les conditions nécessaires pour y parvenir au niveau national, européen, mais également international.

Cependant, pour que cet effort soit bénéfique, il faut que les peuples puissent coexister de manière pacifique, car ce n'est que dans des conditions de paix que la coopération peut-être fructueuse, que nous pourrions assister au développement et au progrès économique qui constitue la philosophie de nos activités sociales.

C'est pourquoi il faut renforcer nos coopérations à l'échelle mondiale, la paix est une question qui nous préoccupe tous, comme le respect de la démocratie et de ses institutions, comme la lutte en faveur des droits de l'homme.

Chers collègues, chers invités, il n'est pas nécessaire d'avoir peur des changements, mais il est absolument nécessaire de s'y préparer avec prudence pour mieux les dépasser. Tous les changements qui viennent influencer la vie des citoyens doivent être réalisés avec beaucoup de sagesse. Nous ne pouvons laisser les technocrates des marchés élaborer ces changements seuls et sans retenue. Pour terminer, j'espère que durant votre séjour, vous aurez l'occasion de découvrir la splendeur de la culture hellénique et l'atmosphère de la Grèce d'aujourd'hui, ce pays où jadis l'hospitalité était placée sous la protection de Zeus.

M. Moutafis, secrétaire Général de la GFE-PPC, Grèce

La globalisation, la privatisation, la dérégulation des marchés de l'énergie nous ont menés à des réformes et à la reconstruction du secteur de l'énergie. La compétition, l'optimisation des profits, la réduction des coûts ont considérablement affecté les droits des travailleurs. Cela signifie réduction des salaires, mauvaise indemnisation du travail, réduction du temps libre,

des dépenses de prévoyance, allant jusqu'à la perte du travail, et aux plans de licenciements.

Plutôt que de lutter pour un meilleur emploi ou de meilleures conditions, les travailleurs s'efforcent aujourd'hui de maintenir leurs acquis. Ils ont à faire face à des problèmes de survie face au manque de soutien de l'Etat ou des employeurs. En Europe, mais aussi en Grèce, on assiste à la remise en cause des droits acquis auparavant. Actuellement s'élabore en Grèce un cadre législatif qui porte atteinte aux conventions collectives, notamment celles du secteur bancaire, aux horaires des commerces, ou encore des lois qui prévoient l'abolition de l'horaire de travail de 8 heures ou des rémunérations à deux vitesses. Ce qui réduit considérablement les activités sociales des travailleurs. Les syndicats doivent donc mettre en évidence cette question et en faire un sujet de négociations, ce que GENOP-DEI a fait jusqu'à présent. Notre objectif est de renforcer le soutien et la solidarité entre les travailleurs, de les inscrire dans le cadre des conventions collectives. Les unions syndicales doivent peser de tout leur poids dans le contenu de ces conventions collectives. Cette conférence devrait nous aider, au travers du dialogue, à élaborer des pistes fructueuses que nous pourrions utiliser par la suite.

M. Sioufas, Ministre du Développement grec

Votre congrès est un événement très important, un rassemblement international avec la participation d'organisations, de fédérations, d'institutions, ce qui ne peut être qu'à l'avantage des travailleurs de l'énergie. Une telle rencontre a lieu aujourd'hui à Athènes. Un congrès qui crée des conditions d'expressions, qui renforce la solidarité, qui multiplie les expériences et le savoir des travailleurs. En cette époque des grands changements – et à grande vitesse- nous assistons à une restructuration de l'économie et à un bouleversement de la technologie. Les paramètres d'hier sont devenus beaucoup plus flexibles. L'avènement de la société postindustrielle s'accompagne de changements dans notre vie, changements qui créent de nouvelles possibilités, de nouvelles opportunités mais également de nouveaux besoins, de nouvelles exigences, de nouveaux problèmes, de nouvelles incertitudes. Les citoyens du monde entier posent des questions précises auxquelles nous devons répondre. Surtout nous, hommes politiques. L'emploi, la dureté de la vie, l'éducation, l'environnement, la santé, le temps libre : nous sommes appelés à trouver des réponses satisfaisantes à toutes ces questions. Nous sommes appelés à

transformer le scepticisme et l'incertitude. Nous sommes appelés à faire face, de manière dynamique, à des problèmes qui voient le jour au quotidien. Dans ce nouvel environnement complexe, le domaine de l'énergie figure au premier rang. Il s'agit d'un secteur crucial qui concerne le développement économique des pays mais aussi la qualité de la vie de nos citoyens jouant un rôle important dans l'augmentation de la productivité et la réalisation d'investissements de grande envergure. C'est un fait que le paysage du secteur de l'énergie, aussi bien en Grèce qu'à l'étranger, soit en permanente évolution.

Compte tenue de la compétitivité des économies, nous avons besoin du renforcement de la cohésion sociale afin que le marché du travail puisse être fructueux. Il faut absolument que nous puissions atteindre les objectifs définis au cours de ces deux dernières années en appliquant les politiques appropriées. Notre ministère a promu un ensemble de réformes : la libéralisation des normes des marchés du gaz naturel, la promotion et la construction de nouveaux axes énergétiques, la création de la communication énergétique des pays du Sud Est de l'Europe crée les conditions nécessaires pour engager de grands investissements et augmenter les emplois au niveau national. Dans ce nouvel environnement du libre marché de l'énergie, DEI continuera à jouer un rôle prépondérant, s'ouvrant de nouvelles perspectives dans une configuration plus large. La création de cette communauté et la formation d'un marché de l'énergie dans le sud-est de l'Europe donne la possibilité à DEI d'assumer un rôle plus important dans la région en bénéficiant de son savoir faire et de l'expérience de ses cadres. Au centre de tous ces efforts se trouve la mobilisation de la main d'œuvre, à travers l'encouragement à l'innovation afin que nous puissions créer d'avantages d'emplois et développer l'ensemble des régions du pays. Plus précisément, les représentants politiques, en coopération avec les partenaires sociaux et les autorités sociales essayent de remplir les objectifs suivants : tout d'abord le maintien des emplois déjà existants mais également la création de nouveaux emplois. L'amélioration de la qualité de vie et de la production passe par l'amélioration d'autres caractéristiques du travail, comme la place de l'employé dans la société mais également les questions de santé publique et le renforcement de l'adaptabilité des entreprises. Autre point, le renforcement de l'emploi des femmes et la promotion de l'accès égalitaire au marché de l'emploi et enfin la réduction de la marginalisation sociale à travers l'amélioration de la cohésion sociale, pour pouvoir donner la possibilité d'accès, d'évolution et de progrès à toutes les couches de la population.

Permettez-moi de faire référence aux travailleurs du secteur de l'énergie : souvent, ils se dépassent, comme vous avez pu le voir à la télévision. Souvent les citoyens ne savent pas, dans quelles conditions ils travaillent pour pouvoir réparer des pannes et les dégâts afin que nos maisons et celles des consommateurs puissent être alimentées. La qualité de votre travail, votre sacrifice, ce que vous offrez à la société, nous en avons pleins exemples autour de nous au quotidien. En ce qui concerne le sujet de votre congrès, nous espérons que notre pays puisse être un pays de responsabilités sociales, qui respecte l'environnement et l'homme. Un pays concurrentiel, avec une qualité absolue : nous pouvons tous bâtir cette Grèce là.

M. Kyriakopoulos, Président du Conseil d'administration de DEI

Nous participons tous à la prestation d'un bien et d'un service. Travaillant à DEI, nous avons une grande responsabilité envers les sociétés et les personnes qui ont besoin de notre soutien, soutien à des ouvrages d'infrastructures d'importance vitale. Le caractère humaniste de DEI nous amène à appliquer des méthodes modernes afin de soutenir les travailleurs et leurs familles. Soulignons tout d'abord la formation et l'éducation de nos travailleurs, l'amélioration des conditions de travail, l'accès à la culture. Dans ce marché qui se transforme, il faut prendre des décisions qui amènent de meilleures conditions de travail et de vie à DEI et à notre personnel.

M. Kanelopoulos, représentant de l'UNICEF

Je pense que cette conférence est une rencontre de grande importance non seulement pour la politique grecque mais aussi sur la scène internationale. Le chemin parcouru a contribué énormément au développement des nouvelles institutions sociales et participatives en Grèce. Ces dernières décennies, ces dernières années, nous avons voulu contribuer en tant qu'union syndicale à assurer les droits des travailleurs. Nous avons abordé des questions qui ont trait aux problèmes économiques non seulement de notre secteur mais aussi de l'économie de la Grèce dans son ensemble. Je pense alors que cette rencontre ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de l'énergie. J'ai participé à un grand nombre de discussions, de débats et de conflits. Je pense que nous sommes à l'aube d'un nouveau cycle historique pour les unions syndicales, au niveau de la Grèce mais aussi au niveau international. Dans le cadre de la concurrence et des conditions de travail, nombreux sont les défis qu'il nous faut affronter et tout d'abord l'impact

néfaste de l'environnement technologique sur notre travail. Le droit du travail est une valeur très importante et nous devons échapper au contrôle d'employeurs boulimiques qui veulent nous écraser. On constate beaucoup d'inégalités sur notre planète, la pauvreté, la mortalité des enfants... Parmi ces enjeux qui mettent en péril la substance même de l'homme, l'union syndicale et les mouvements des travailleurs forment une composante, peut-être l'unique, capable d'articuler et d'unir les forces du monde et les forces de la société. Depuis soixante ans, l'Unicef essaye d'améliorer les conditions de vie de milliers de personnes, surtout des enfants, leurs conditions de santé et d'hygiène.

En ce 21^e siècle, notre contribution ne doit pas seulement être humanitaire mais aussi sociale et politique. Les droits de l'enfant sont aujourd'hui déstructurés, ne sont pas pris en considération, même si les Etats -mis à part les Etats-Unis et la Somalie- ont ratifié et adopté la charte des droits de l'enfant. Je dois vous dire que la Grèce fut un des premiers pays signataires... Beaucoup de problèmes restent à surmonter, comme la mortalité des enfants due à la poliomyélite, la varicelle et d'autres maladies. Les délégations africaines connaissent très bien ces maladies et leurs conséquences, notamment celles du sida, puisqu'à chaque minute, en zone subsaharienne, un enfant atteint par le virus meurt. Pour en revenir à cette conférence, à travers elle c'est une étape qui vient d'être franchie au niveau international. Il faut dépasser les points de vue afin d'avoir une vision pour le 21^e siècle. Au-delà de débats technocrates, ces problématiques sociales vont nous aider à concevoir un modèle de développement qui se dissémine dans toutes les classes sociales et tous les groupes sociaux.

Mme Luigina Libretti, ARCA, Italie

Je voudrais remercier GENOP-DEI pour la possibilité qu'elle nous donne de discuter tous ensemble de cette question fondamentale, à savoir les activités sociales. Cette année nous avons décidé d'organiser cette rencontre ici en Grèce, avec l'Italie, la France, la Grèce et le Maroc. Nous ne sommes pas les seuls car lors du dernier congrès à Rome il avait été décidé de mettre au point un groupe de liaison entre les différents pays qui participaient à ce congrès. Et à ce groupe participaient également le Québec et la Belgique. Aujourd'hui nous tenons à souligner l'importance fondamentale qu'ont ces activités pour nous tous. La difficulté essentielle que nous avons devant nous est de transmettre cette importance aux autres. A savoir quelles sont les

vertus importantes qui réussissent à subsister ? Quelles sont les valeurs d'aujourd'hui que nous réussissons à exprimer ? Nous avons beaucoup travaillé en coopération avec les autres pays et nous croyons réellement à cela : c'est un principe qui nous unit. Ce qui nous préoccupe est le développement dans le monde. C'est en fait le sujet de notre conférence, un sujet très actuel. Il est donc important qu'à l'issue de nos débats soit préparée une résolution finale, qui sera le document que la conférence adoptera et qui devrait nous aider énormément face à nos problèmes.

Travaux

(Samedi matin)

M. William Goudrian, EPSU

Depuis de nombreuses années, je travaille pour la fédération européenne des travailleurs. Nous coopérons avec tous les opérateurs de l'énergie, aussi bien publics que privés, avec les multinationales, EDF et d'autres. La Fédération européenne des syndicats des services Publics est une fédération internationale qui englobe divers opérateurs. Quelles leçons peut-on tirer de la notion de concurrence au niveau européen ?

En Europe, les prix sont très élevés non seulement pour les foyers mais aussi pour les industries. Plus de 300 000 emplois ont été perdus ces dernières années dans le secteur de l'énergie. On a assisté à l'arrivée de nouvelles entreprises, à des fusions, à des rachats... Et le problème n'est pas seulement européen : Vous vous souvenez du black-out qui a eu lieu en 2003 en Californie, ou du scandale Enron. Aux Etats-Unis, plusieurs états ont décidé d'arrêter cette expérimentation de la concurrence en disant « ça ne marche pas ». C'est une leçon importante à tirer. Le marché interne de l'énergie a aussi été confronté à des objectifs politiques car les gouvernements veulent promouvoir les énergies renouvelables. Or cela non plus ne marche pas très bien. Je voudrais parler d'un autre phénomène : sur les marchés européens et internes, nous avons eu un processus de concentration, avec des opérateurs très importants comme EDF. Nous avons là des entreprises qui ont en perspective des investissements à long terme, et qui doivent donc toujours trouver des alternatives, effectuer des fusions, créer des cartels. En Allemagne seules quatre entreprises électriques se maintiennent sur le marché, dont une qui veut acheter une société espagnole très active en ce moment, notamment en Amérique latine. Autre exemple, Gaz Natural qui veut acheter Endesa afin de devenir une grande entreprise d'énergie espagnole et d'étendre ses activités en Italie et en France. Beaucoup de rumeurs courent autour d'autres entreprises, Electrabel, EDF, Gaz de France, Veolia... Il y a environ un million de travailleurs qui sont impliqués dans ces « rumeurs ». Les entreprises que j'ai mentionnées totalisent 10 millions de consommateurs et un million de travailleurs. Et nous nous sommes ici pour les représenter.

Ce secteur de l'énergie est très différent d'autres secteurs tels que le café ou les céréales. L'électricité est un bien qu'on peut vendre, mais il s'agit d'abord

d'un bien social. Autour de l'énergie, il y a des contraintes économiques et financières qui ne sont pas reconnues comme telles par les opérateurs de l'Union européenne. La commission connaît ces problèmes... la seule différence c'est la réponse qu'ils donnent : la commission dit qu'il faut continuer dans un environnement concurrentiel. Comme un médecin qui se contenterait d'augmenter toujours plus la dose de médicament sans chercher la cause réelle de la maladie.

M. Romano Bellissima, UILCEM-UIL, Italie

Nous avons là l'occasion de discuter de questions fondamentales qui ont des retombées importantes sur notre mode de vie. Au cours de ces dernières années, l'Europe a vécu plusieurs changements, essentiellement dans le secteur de l'énergie. La mondialisation du marché incite les systèmes de plusieurs pays à devenir de plus en plus concurrentiels. Le coût de l'énergie, en matière de compétitivité et de système de production, se trouve au premier rang des paramètres qui composent cette scène. La question de l'énergie apparaît aujourd'hui comme un problème qui a des conséquences pour l'ensemble de la planète. La nécessité de l'énergie, pour la majorité du monde, essentiellement pour les pays en développement, détermine la croissance de la demande, et cela entraîne une hausse des prix créant ainsi des tensions entre les différents pays. Le problème des conditions climatiques, de la dégradation de l'environnement, l'émission du gaz carbonique, tout cela exige l'utilisation de technologies de pointe.

Nous pouvons également constater les premiers signes de la réduction des stocks et il est nécessaire de pouvoir réadapter ces ressources essentielles, ce qui pose problème pour les gouvernements. L'Europe, afin de disposer de plus de ressources à moindre coût, a dérégulé le marché du gaz et de l'électricité ainsi que la prestation des services. En plus de la dérégulation, les Etats ont promu la privatisation des services offerts au public. Quand il y a libre concurrence, il y a réduction des prix, donc amélioration des services. Mais dans le secteur de l'énergie, cela n'est pas le cas, car le coût de ces produits ne dépend guère des facteurs déterminés par les opérateurs ou les administrateurs du marché. Le risque de la réduction des coûts, c'est d'avoir un grand impact sur le travail et les conditions de travail des salariés. La libéralisation du marché et sa privatisation ont coûté 150 000 emplois. Et les bénéfices de cette libéralisation du marché sont encore à venir. On pourrait aussi parler d'autres droits fondamentaux, comme le droit de grève,

ou du problème qu'a rencontré l'ARCA, pour laquelle le financement était déterminé par le nombre de travailleurs. Leur nombre a chuté, et le financement a connu une baisse de 50 %.

Les unions syndicales doivent affronter ces problèmes aussi bien avec le gouvernement qu'avec les entreprises elles-mêmes, en termes de droits à la culture, de droits sociaux, de droits d'association des travailleurs qui sont des acquis et qui ne doivent pas disparaître. Il ne faut pas seulement parler de ce qui se passe dans le pays mais aussi avoir une action coordonnée et concertée en Europe. Les théories néolibérales ne doivent pas avoir un impact néfaste sur notre qualité de vie, et il ne faut pas accepter que cela se passe aussi soudainement. L'Europe, pendant de longs siècles, fut le cœur même de la civilisation. Aujourd'hui, elle adopte des comportements qui ne proviennent pas de sa culture, elle essaye d'adopter des réalités qui ne sont pas les siennes alors qu'elle devrait prendre des décisions avec la participation de ses citoyens.

Mme Evelyne Valentin, CCAS, France

Lecture de l'Appel de la 4^e Conférence des activités sociales des travailleurs de l'énergie.

Annexe 1

M. Hassan Chahboubi, COS/ONE Maroc

Lecture du thème n° 1 :

Préambule :

Dans un environnement économique social mondial, marqué de plus en plus fortement par les nouvelles mutations néolibérales ayant bouleversé les structures et les mécanismes des économies nationales dont la première conséquence est l'abandon total du rôle public de l'état fondamental dans la gestion des secteurs déterminants tels que la santé, l'éducation, et les services (l'électricité, l'eau, les transports, les télécommunications, et les infrastructures liées à l'habitat,...). Les agents économiques nationaux se sont trouvés inéluctablement confrontés à de nouvelles réalités les démunissant totalement de leurs avantages et acquis, gagnés grâce à des sacrifices et des luttes pour l'amélioration de leurs situations respectives.

Actuellement, on assiste à une multiplication de réformes sociales dans tous les domaines, ainsi qu'au déclin du système de protection sociale, à tous les niveaux.

Les conséquences directes ou indirectes de ces bouleversements sont très graves et entraîneront dans les années à venir l'amplification du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le droit au travail, à la santé, à la retraite et aux activités sociales, constitue naturellement un socle sans lequel nul objectif d'émancipation et d'épanouissement ne peut être atteint. Alors que la stratégie libérale tente de réduire voire de faire disparaître.

Nous, opérateurs du secteur de l'énergie, sommes appelés à prendre connaissance de ces nouvelles réalités menaçant nos intérêts fondamentaux. De ce fait, nous sommes appelés à agir en citoyens avisés en vue de corriger la tendance inégalitaire de cette nouvelle donne, tout en agissant en partenaires solidaires, en vue de joindre nos efforts à toutes les forces actives contre le danger de la globalisation.

LE NOUVEAU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE L'ENTREPRISE

En relation avec les bouleversements économique sociaux présentés précédemment, il faut préciser que le contexte législatif et réglementaire de chaque pays contribue largement à diffuser et mettre en place les outils administratifs de la mainmise de l'Etat et des intérêts étrangers sur les entreprises nationales. L'administration joue un rôle dans les politiques d'éclatement des structures de gestion, elle vise à terme à transférer la sous-traitance des activités de l'Entreprise à d'autres opérateurs externes, parfois plus coûteux et causant au passage le licenciement du personnel. Il est à signaler aussi la réduction ou l'impasse sur les subventions allouées aux activités sociales qui sont considérées comme un salaire différé auquel chaque travailleur de l'énergie a droit, et cela suite à la non-redistribution équitable des richesses.

Ce phénomène est vécu sous d'autres formes de dépossession du pouvoir économique des Entreprises, notamment par le biais des délocalisations d'activités, de nouvelles formules de contrat précaire individuel ou collectif sans prise en compte ni de la retraite ni de la couverture sociale.

Dans la plupart des programmes des gouvernements, les textes de lois qui sont en préparation favorisent la privatisation, la flexibilité du travail, la transformation juridique des services publics en sociétés anonymes et les réformes sociales et sans prendre en compte la dimension, le volet social.

Il est regrettable de s'apercevoir par exemple que la réduction d'heures de

travail a été déviée de son objectif principal qui était de réduire le chômage et d'encourager le plein emploi.

Dans ces conditions, la déréglementation est au cœur de la politique des gouvernements pour se décharger des actions sociales et privilégier sans condition les initiatives privées.

Les organes de direction de l'Entreprise, nommés par les pouvoirs publics dans le secteur de production étatique ou par les grands intérêts privés dans les sociétés privées, sont impliqués dans le processus de mutation du pouvoir économique et social des partenaires sociaux de l'Entreprise.

Les mesures de management prises par ces instances de direction intègrent dans leurs calculs de rentabilité la variable sociale. La valeur de l'allocation des ressources financières au personnel employé s'en trouve amoindrie sous forme de réduction de personnel ou d'annulation de primes de production, pour des raisons budgétaires. Aussi, ces organes de gestion perpétuent la politique tracée par les pouvoirs publics, parfois en connivence avec les intérêts supérieurs de grands groupes voulant introduire de nouvelles technologies, conditionnées par des mesures de mise à niveau de type libéral, ne respectant pas les intérêts du personnel existant, ou à l'occasion de projets de financements ou aides liés à des restrictions en relation avec le volet social de l'Entreprise.

LE VRAI VISAGE DES RÉFORMES SOCIALES

Dans ce nouveau contexte, les réformes sociales classiques sont devenues dépassées, et ne suffiraient plus à garantir l'avenir des partenaires sociaux. Dans le nouvel environnement économique de cherté de la vie, et de l'incertitude des prises de décision, la volatilité des cours sur les marchés mondiaux, et le bon vouloir des grandes entités internationales influent sur l'évolution des variables économiques affectant les nations et leurs peuples. Le mode de sécurité sociale classique est devenu obsolète, et il devient impératif de le remplacer par un régime actualisé, allant au-delà des avantages classiques, telles que santé et formation professionnelle, vers un régime plus intégral, alliant les bienfaits des avantages sociaux classiques, et les bénéfices générés par les fonds de privatisation des Entreprises publiques. Faut-il rappeler que certains secteurs de production stratégiques, tels que l'énergie, les télécommunications et les transports, génèrent d'importants cash-flows (bénéfices), profitant exclusivement aux bailleurs de fonds, sans aucune considération pour les intérêts fondamentaux des partenaires sociaux de ces Entreprises.

Les expériences de privatisation dans le monde n'ont pas été toujours probantes, et leur succès total demeure entièrement lié à la solidarité économique du pays hôte et du professionnalisme de sa planification économique et sociale. L'intérêt porté aux priorités de l'égalité économique et le bien-être social des travailleurs, reste fondamental dans tout choix de politique socio-économique avisée.

Les divers débordements et inégalités flagrantes générés par ces expériences risquent de handicaper les rares chances offertes aux nations démunies et ne doivent pas hypothéquer le choix de celles-ci et fausser les données intrinsèques de leurs économies respectives.

LES ACTIONS SOCIALES FUTURES DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Nous pensons qu'il faut être vigilant et redoubler d'efforts dans cette phase cruciale afin de consolider notre unité surtout sur le plan international et de s'organiser collectivement pour déjouer toutes tentatives visant à mettre en cause nos acquis et nos droits sociaux. Un plan de mesures préventives sera indispensable pour préserver et garantir ces derniers contre toute atteinte et contre tout imprévu liés à des reconversions, ou à des politiques de privatisations non négociées par nos représentants. »

M. Achour Telli, FOSC de SONELGAZ, Algérie

La tenue de cette 4^e Conférence Internationale des activités sociales des travailleurs du secteur de l'énergie intervient dans un contexte particulier. Contexte marqué par les menaces qui pèsent sur les revenus de nos secteurs respectifs en raison de mutation néolibérales, mais aussi par la lutte et la combativité des peuples pour peser et faire face à ces changements.

J'aimerais vous parler de ceux intervenus en Algérie depuis les années 90. La dérégulation du secteur de l'électricité dans notre pays est une bataille depuis 1999, où nous avons essayé de minimiser les dégâts. Nous avons tenté de maintenir le service public d'Alger, le transport d'électricité comme une filiale à 100 % de l'Etat et celui du gaz et essayé de transférer l'ensemble du patrimoine de SONELGAZ.

Ca veut dire que l'ensemble des réseaux appartient au groupe SONELGAZ qui lui-même appartient à l'Etat. Nous avons réussi à préserver ces acquis. Par ailleurs, nous avons réintégré des ex-entreprises restructurées pendant les années '80, soit plus de 2000 travailleurs parmi les 50 000 que compte le

groupe. Et ça n'a pas été sans effort, sans lutte, sans une vigilance soutenue, sans la mobilisation des travailleuses et travailleurs de l'énergie.

Nous avons aussi essayé de maintenir le secteur des activités sociales en Algérie, en créant une organisation spéciale. A partir de là, nous avons organisé une conférence nationale sur les activités sociales en 2003, à laquelle participaient les organisations syndicales, les délégués du personnel des entreprises. Des recommandations importantes ont été adoptées dont beaucoup ont commencé à être mises en œuvre. Car il s'agit pour nous d'anticiper sur les profondes mutations et de mettre en place une stratégie pour préserver et développer les activités sociales en Algérie.

Car les nouvelles conditions économiques obligent plus que jamais chaque secteur à disposer d'une ressource humaine hautement qualifiée, expérimentée, stable et d'une grande disponibilité pour accomplir sa mission. La contrepartie à payer par l'entreprise pour disposer d'une telle ressource humaine est l'existence d'un secteur social dynamique. On peut aussi considérer que les œuvres sociales et culturelles contribuent à l'amélioration de l'image de marque du groupe, en étant un atout supplémentaire face à la concurrence. Enfin les œuvres sociales contribuent aux besoins d'épanouissement des travailleurs : nous considérons les œuvres sociales comme un espace de solidarité très important, qui s'exprime particulièrement dans les moments difficiles vécus par les travailleurs et leurs familles. Cette solidarité doit en particulier toucher les plus démunis, ceux disposant de faibles revenus et les travailleurs exerçant dans des endroits isolés. Même chose pour les retraités, les veuves et les enfants d'agents décédés, qui doivent être considérés au même titre que le personnel en activité. Nous avons adopté de nouveaux statuts créant les œuvres sociales et culturelles pour tout le groupe industriel. Une expérience originale, avec un financement du secteur au delà de la contribution légale de l'employeur, qui est de 2 %. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation nécessite la formation du personnel : nous remercions nos amis de la CCAS qui nous ont aidés dans la formation de nos cadres gestionnaires. La redynamisation des activités sociales et culturelles et la reprise des échanges avec nos partenaires constituent la concrétisation du concept d'entreprise citoyenne. Nous remercions par ailleurs nos amis français pour la solidarité dont ils ont fait preuve lors des inondations en Algérie de 2001 et 2004 et lors du séisme de 2003, preuves d'une possible solidarité entre peuples et entre travailleurs.

Quant à cette conférence internationale, nous proposons qu'elle débouche sur des actions concrètes qui doivent être rapidement mises en œuvre,

notamment afin d'échanger des informations et des expériences, développer des relations et des rencontres bilatérales ou multilatérales en matière réglementaire, des programmes d'actions communes, des actions de solidarité entre les organismes, et des programmes d'échanges.

Carlo De Masi, FLAEL-CISL, Italie

Beaucoup de changements sont intervenus et peut-être aurait-il fallu mieux s'y préparer, ou bien essayer d'entreprendre des actions concertées afin de faire face à cette avalanche. On a essayé de protéger nos droits, nos acquis ou de mieux négocier les conventions collectives. Du coup, les activités sociales sont passées au second plan : il faut nous rappeler que c'est notre premier objectif et le cœur du problème lui-même. A la lueur de nos expériences, nous savons qu'il y avait une convergence, une ligne rouge : la volonté des employeurs de réduire notre participation, de réduire notre rôle, de réduire nos possibilités. La réduction du coût était leur justification, mais un autre objectif était caché : celui de réduire ou d'annuler les structures politiques qui géraient ces activités et les unions syndicales elles-mêmes. Tout a changé, tout penche désormais autour des aspects financiers, et il est vrai qu'on parle de moins en moins de service public. Ceci met en péril l'avenir des activités sociales.

Dernièrement, l'union syndicale des travailleurs des entreprises de l'énergie a entrepris d'améliorer les droits sociaux des travailleurs, à travers une forme de mutualité. Tout cela a demandé de nombreux sacrifices aux travailleurs, qui ont choisi d'utiliser librement leur rémunération et d'en transformer une partie en financement de structures sociales. Les lacunes en services sociaux du secteur public ont été comblées par les travailleurs eux-mêmes.

Les unions syndicales ont ainsi pu prouver qu'elles pouvaient répondre aux besoins des travailleurs qu'elles représentent. Par contre très souvent les employeurs oublient -ou prétendent oublier- d'où viennent ces droits et ils essaient de les limiter, de les remettre en cause. En Italie on continue d'avoir une période de tensions et de grands débats. On continue de rappeler aux employeurs et aux opérateurs du marché en général qu'ils n'ont pas le droit de mettre en cause nos acquis et les droits des travailleurs. Les politiques de dérégulation ne doivent pas se faire au détriment de nos concitoyens et des salariés.

Toujours à propos de l'Italie et de la dérégulation du secteur de l'énergie, où la restructuration des entreprises a eu un impact immédiat : la réduction du

nombre de travailleurs, au travers d'un processus que tout le monde connaît bien, la retraite anticipée. Ceci bien sûr a des conséquences... car moins on a de salariés concernés par les activités sociales, moins on reçoit de financement. Enel, principale entreprise électrique en Italie, reste passive et regarde ce qui se passe. Comme elle fait appel à la sous-traitance, l'union syndicale a du négocier pour les travailleurs qui passaient de Enel à ces entreprises de sous-traitants, entreprises qui n'offraient pas les mêmes conditions de travail à leurs nouveaux employés. En ce qui concerne les activités sociales, on a pu revendiquer le même traitement pour tous les travailleurs. Nous sommes à un moment où il va falloir renouveler les accords collectifs et cette clause ayant trait aux activités sociales pose problème : je pense que les entreprises qui gèrent le secteur de l'énergie en Italie essayent de nous empêcher de matérialiser nos objectifs.

M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie

Je vous confirme notre engagement total dans cette démarche nécessaire pour unifier à jamais nos forces, pour parvenir à lutter contre ce fléau qui se manifeste par des attaques acharnées contre les acquis des salariés dans le monde. L'union fait la force. Il faut que nous soyons aussi acharnés contre ce phénomène et ceux qui sont derrière lui. Actuellement nous assistons à un phénomène qui touche tous les aspects de l'activité humaine ; économique, politique, culturelle et sociale en particulier : il s'agit de la mondialisation. Ce phénomène s'est développé de façon tellement rapide que l'activité sociale se trouve être déstabilisée. Pour cette raison il devient impératif d'agir pour faire face à ce fléau qui menace en premier lieu le salarié et derrière lui tout un mode de vie. Quels sont les aspects du néolibéralisme ? Il s'agit bien évidemment de l'expansion des multinationales qui s'installent dans des pays dits en voie de développement, cherchant à augmenter leurs profits. Dans ces pays le néolibéralisme prend des formes encore plus dangereuses, la privatisation des biens publics et la sous-traitance. Ces nouvelles formes de l'expansion capitaliste vont considérablement affecter les activités sociales qui ont pour mission de protéger les salariés contre toute sorte d'exploitation. Dans quelle mesure la mondialisation constitue une menace pour les salariés ? Il faudrait rappeler que ce système repose sur le déséquilibre dans la répartition des richesses. Celui qui produit plus c'est celui qui gagne le moins. Il faut produire le maximum avec le minimum de moyens.

M. Floros Evangelos, Grèce

Lorsque les biens sociaux, la santé, l'éducation, la communication, le transport, l'énergie deviennent des produits commerciaux et non des biens sociaux, comment pouvons-nous dormir en toute quiétude ? Pouvons-nous rester indifférents devant le désir croissant des employeurs ? L'ouverture des marchés et la pénétration spectaculaire des capitaux à tous les niveaux de l'économie et de la vie sociale mènent à la restructuration des entreprises et au changement radical des caractéristiques mêmes du travail. Nous avons un nombre considérable de chômeurs uniquement dans notre domaine.

Tout cela fait que les employeurs demandent de plus en plus aux employés, qui doivent s'identifier aux valeurs de l'entreprise et travailler comme si ils étaient eux-mêmes les propriétaires. Ces prises de position présentées par l'association des entrepreneurs et des industriels grecs sont très caractéristiques.

Laissons à l'homme le droit d'être le maître de sa vie afin qu'il puisse bénéficier de l'énergie en tant que bien social pour tous et non pas en tant que bien très cher. Il faut que nous nous battions tous ensemble afin de ne pas permettre un investissement idéologique dans la mondialisation et sa réalité atroce.

L'Europe, semble-t-il, est sans âme. Cette âme a été perdue à travers la mondialisation. Le nombre de chômeurs ne fait qu'augmenter, et pas seulement dans le domaine de l'énergie.

Nous devons dire non à l'individualisme, oui à l'individualité. Nous devons agir de manière conjointe pour avoir un effet multiplicateur et non pas soustracteur ou diviseur. Il faut que l'union syndicale devienne un bouclier de solidarité, afin de pouvoir s'opposer à la mondialisation. Nous devons être briseurs de vagues afin de mettre un frein au désir croissant des employeurs. Nous devons faire un pas important et ce pas important n'est pas uniquement nécessaire pour avancer mais également pour pouvoir reculer. Nous devons appeler l'élite de la politique néolibérale à faire ce pas en avant. Et s'ils ne peuvent pas le faire, ils n'ont qu'à se retirer afin que nous ayons une société à dimension humaine.

M. Sock Mademba, SUTELEC, Sénégal

C'est le texte qui a été proposé ce matin qui doit servir de point d'appui à nos discussions. Il comporte des éléments importants par rapport à la conception et à la vision que nous avons des activités sociales. Quand on parle de

développement des activités sociales, il est évident qu'on ne peut plus se contenter de dire : il faut que nous protégeons nos activités sociales telles que nous les avons reçues jusqu'à présent. Je sais que c'est cela qui nous pose un problème. Le texte établit une corrélation entre les révolutions institutionnelles et les activités sociales. Je pense que le modèle que nous avons aimé était le modèle français, qui aujourd'hui a 60 ans, puisqu'il date de 1946. Ce modèle n'a peut-être pas pris de rides pour ceux qui considèrent que les activités sociales se poursuivent dans le cadre qui a été tracé alors. Ce n'est pas parce que le tour de table change, parce que l'Etat qui était actionnaire a laissé la place à l'initiative privée, que nous devons considérer que cela doit être un frein au développement des activités sociales. C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut qu'on change de dynamique. Pourquoi le 1 % ne serait-il pas porté à 5 % du chiffre d'affaires ? Par rapport à nos pays, non seulement les travailleurs ont besoin de trouver des cadres dans lesquels ils s'épanouissent, mais ils ont aussi besoin d'accéder à ce qui fait la qualité de la vie. Ce sont des éléments extrêmement importants dans le cadre de ce que je considère comme une rupture avec la conception et la vision que nous avons, une vision défensive. Nous devons être capables de faire des propositions osées, ou en tout cas dynamiques. Je pense que si les Etats ont été amenés à modifier le tour de tables, c'est que l'initiative privée a accepté celui-ci. Et elle sait parfaitement ce qu'il en est des situations de vente, des coûts de vente et donc des chiffres d'affaires. Or c'est sur la base de ces chiffres d'affaires que les activités sociales ont été financées. Cela veut dire qu'il y a de la place pour le redimensionnement du taux qui est appliqué pour faire face aux besoins de travailleurs. En fin de compte, ce n'est pas l'Etat qui pose problème, mais l'actionnaire...

M. Joseph Braun, DEMASZ, Hongrie

Je suis le représentant d'une filiale hongroise d'EDF, et également membre du comité d'entreprise européen. Notre société a été transformée en société anonyme. Auparavant, trois groupes comptaient pour notre management : les clients, les salariés et les propriétaires. Aujourd'hui, le management dit la même chose. Mais nous, nous voyons la réalité : premièrement, c'est le propriétaire. Deuxièmement, c'est le propriétaire et troisièmement c'est le propriétaire. Dans la vie de notre entreprise, il y a aujourd'hui deux choses importantes. La première consiste à réduire continuellement les effectifs : en quinze ans, nous en avons perdu la moitié. La deuxième chose qui par contre monte continuellement, c'est le bénéfice : pour 2008 notre entreprise

voudrait augmenter son bénéfice de 50 %. Pour terminer, on comprend très bien maintenant pourquoi et comment les transformations des entreprises de l'énergie réduisent les activités sociales. En Hongrie, aujourd'hui, nous vivons un capitalisme sauvage. Je pense qu'il nous faut agir au niveau européen et même au niveau mondial et que le comité d'entreprise peut être un champ de cette action.

M. Serge Terrier, FNME CGT, France

Ce qui me semble plus important aujourd'hui, c'est d'essayer d'analyser les résistances et les créations alternatives qui émergent en Europe. On l'a vu dernièrement avec une manifestation sur la directive Bolkestein, ou dans certains pays avec le rejet du traité constitutionnel européen, ou encore dans notre secteur d'activité : on constate que des propositions alternatives se font jour. Début novembre, à Bruxelles, il y a eu une réunion des syndicats de l'énergie en Europe et on a commencé à faire des propositions alternatives à cette libéralisation. On commence à dire : il est possible de faire autre chose et cette phase là est particulièrement importante au niveau mondial. En Amérique latine, il y a des choses qui se passent sous l'impulsion du Venezuela, de Cuba et de la Bolivie, des changements fondamentaux sont en train d'être opérés. Par exemple, les vénézuéliens fournissent du pétrole à Cuba qui en a besoin pour ses centrales de production d'électricité et, à contrario, les cubains forment des médecins et les envoient au Venezuela. On sort d'une logique de marchés ; on n'est plus dans une logique de profit mais dans une logique d'échange. Je crois que c'est quelque chose d'important. On voit également les mobilisations croissantes qui se passent à travers certains continents et au niveau mondial : je fais référence aux forums sociaux, et à leur fameux vocable « Un autre monde est possible ». Pour notre part, où se situent effectivement les activités sociales ? N'ont-elles pas un rôle réel à jouer dans ce processus ? La CCAS a participé au dernier forum social et en est devenue actrice au travers d'un certain nombre de propositions. Tout cela suppose de notre part un engagement qui soit un engagement concret. A Biarritz, en 2003, 104 organisations se sont réunies et ont signé un appel sur le droit à l'énergie. Il est important qu'on ne se situe pas exclusivement à l'intérieur de l'entreprise, mais que l'on intègre la question sociétale.

Je ferai encore une autre proposition sur les pays dits du sud. On sait que ceux-ci sont particulièrement asphyxiés par la dette. Lors du forum social

mondial, un camarade du Niger a fait une proposition très intéressante : lier la question de l'annulation de la dette à la celle de l'électrification. C'est-à-dire qu'à chaque fois qu'on permet à des populations d'avoir accès à l'électricité, cela fait partie de l'annulation de la dette.

Est-ce qu'on n'a pas à réfléchir également autour d'une certaine forme de tourisme social ? A partir de toutes petites structures, un tourisme qui servirait réellement au développement local ?

Je pense que le comité de liaison devrait impulser plus autour des questions d'aide, d'échange, de circulation d'informations. Pas seulement sur la question des activités sociales, mais aussi sur les luttes qui sont menées autour des activités sociales. Il ne s'agit pas bien sûr de remplacer les organisations syndicales mais de travailler sur les rapports de force. Enfin, je pense aussi qu'il serait important que le comité de liaison fasse connaître certaines initiatives et continue à en impulser. Je fais référence au comité d'entreprise européen : en juillet 2004, il y a eu une réunion du comité d'entreprise d'EDF, des fédérations syndicales, de la CCAS. Je crois qu'il faut redynamiser ça et le faire connaître à d'autres.

Mme Évelyne Valentin, CCAS, France

Notre thème de ce matin visait à mesurer l'impact de la transformation des entreprises de l'énergie sur les activités sociales : nous avons pris conscience de l'ampleur de cette transformation et des effets néfastes de la dérégulation des marchés de l'énergie et du jeu stratégique des structures des groupes transnationaux en Europe et dans le monde. Les témoignages ont été tout autant révélateurs de la globalisation de politiques ultra libérales aboutissant aux mêmes effets : privatisation des entreprises, recul de l'emploi, hausse des tarifs pour les usagers et remise en cause des acquis sociaux des travailleurs. Des politiques brutales qui ont aussi pour effet de causer de dégâts sur l'environnement. Les activités sociales et culturelles, la protection sociale et les budgets consacrés à la santé sont presque partout remises en cause. C'est ce que nous avons constaté ce matin. Directement liés au niveau de l'emploi, ces budgets sociaux sont en baisse. Ce phénomène n'est malheureusement pas isolé. Le rôle déterminant des états et des politiques nationales dans la régulation du marché et l'organisation des services publics a été rappelé tout à l'heure à juste titre. Chacun dans nos pays, il nous appartient de nous unir pour nous opposer à ces politiques néfastes aux travailleurs et aux populations. Par ailleurs, nous assistons à un pillage des

ressources des pays émergents, souvent dotés de potentialités importantes, mais volontairement maintenus par le capitalisme mondial dans l'impossibilité de les développer. Mais comme nous le montre l'exemple de Sonelgaz, les reculs sociaux ne sont pas irréversibles. Il est de plus en plus urgent et important de renforcer les liens de travailleurs et de leurs organisations au plan international. Il n'y a ni modèle, ni solution unique : c'est notre diversité qui fait notre force. C'est ensemble, mais chacun dans son contexte particulier, que nous trouverons les solutions pour nous opposer aux offensives du grand capital. Les activités sociales sont un moyen, un levier pour nous rencontrer, pour confronter nos points de vue, à égalité de droits et de devoirs, et faire se rencontrer les salariés des entreprises.

(après-midi)

Mme Évelyne Valentin, CCAS, France

Depuis la dernière conférence, le secteur de l'énergie n'a cessé d'évoluer à travers le monde. On l'a vu ce matin : ce secteur stratégique pour l'humanité a lui aussi fait les frais de la mondialisation libérale. Partout les droits de salariés sont sans cesse attaqués, remis en cause, voire réduits à leur plus simple expression. Je crois que nous devons faire notre tous les combats pour un développement plus humain, plus juste et plus solidaire. Le développement, facteur de bien être pour les peuples, passe par le droit d'accès de tous à l'énergie. Or, on constate l'inverse. Les ressources fossiles sont appropriées par un nombre de plus en plus restreint de pays et de sociétés privées. L'énergie, essentielle à la vie, est considérée comme une marchandise. Les profits augmentent en même temps que s'organise la pénurie pour des régions entières de notre planète. Outre le secteur énergétique en tant que tel, la situation des salariés est des plus préoccupantes. La plupart d'entre nous ici présents sommes des syndicalistes et nous avons à défendre les intérêts particuliers et collectifs des travailleurs et leurs droits sociaux. Il est également de notre responsabilité d'en revendiquer et d'en construire de nouveaux. C'est dans ce champ de résistance, de création d'alternative et d'innovation de toutes natures, dans cet esprit d'ouverture et de citoyenneté que se situent les activités sociales. Elles peuvent prendre diverses formes : des vacances à la restauration, en passant par la culture, la santé, la formation et l'éducation. Mais elles ont

en commun un objectif émancipateur, celui de faire des travailleurs des citoyens en mesure de décider ce qui est bon pour eux. Elles ont pour objectif de répondre à des besoins individuels ou collectifs solidairement, en mettant l'être humain au cœur de notre intervention. Soyons bien conscients que des disparités existent d'un pays à l'autre. Mais il est de notre responsabilité de défendre et de développer les activités sociales là où elles existent, et de les créer, de les promouvoir, là où elles n'existent pas encore. Les activités sociales sont plus que jamais des avancées à conquérir, à pérenniser et à développer. Suite aux recommandations de la dernière conférence, la CCAS a mis en place un site Internet qui nous permettra d'être en lien régulier sur des formes d'actions participatives et solidaires. Ce site sera l'espace international des activités sociales des énergéticiens où chacun pourra communiquer sur sa situation revendicative, ses actions, ses démarches de contribution. Une présentation vous en sera faite demain. Les choix que nous ferons ensemble permettront aux activités sociales d'être un appui pour créer des liens collectifs et solidaires entre les êtres humains. Je suis convaincue qu'à travers cette conférence de nouveaux liens vont se tisser. Les différents échanges, l'enrichissement mutuel au travers des débats seront le socle de développement des activités sociales pour les travailleurs de l'énergie à travers le monde. Nous devons dans nos activités sociales faire en sorte qu'au delà des déclarations d'intentions, l'émancipation humaine et donc le refus de toute discrimination soit une réalité porteuse de la paix. L'histoire montre qu'il n'y a rien d'irréversible et le présent demande à ce que nous travaillions ensemble pour le bien commun.

Lecture du thème « Légitimer les activités sociales »

LES ACTIVITÉS SOCIALES

« Défricher des chemins de progrès pour le bien être du plus grand nombre » : le rôle émancipateur des activités sociales ne cessera jamais d'être d'actualité.

Les activités sociales sont une réponse collective aux besoins individuels des salariés. Elles sont une conquête de ces derniers et répondent à leurs revendications. Elles visent à l'épanouissement et l'émancipation des salariés et de leurs familles.

Elles sont mises en œuvre par des comités d'entreprises ou assimilés, des syndicats, des associations de salariés ou les directions des entreprises.

Elles concernent, selon le statut de l'organisme qui les gère, les domaines de la

santé, de la culture, la formation, la restauration, les assurances, les régimes de retraite complémentaire, le logement, les loisirs, le tourisme et les vacances... Le financement et le mode de gestion de ces activités varient d'un pays à l'autre et d'une entreprise à l'autre.

Elles peuvent être gérées par les syndicats et grâce aux cotisations, le salarié adhérent a accès systématiquement aux activités gérées par le syndicat. Dans d'autres cas, ce sont des associations qui gèrent pour les salariés les activités de vacances et de détente...

D'autre part, les Activités sociales peuvent éventuellement être financées par des subventions.

Il existe également les conseils d'entreprise qui négocient avec les entreprises des financements pour des activités ponctuelles. Il y a aussi les comités d'entreprise et assimilés dont le statut permet une gestion ouvrière des activités sociales : les salariés ou leurs représentants gèrent eux-mêmes les activités sociales et parfois leur patrimoine propre. Dans ce genre de structures, le financement représente un pourcentage de la masse salariale ou d'un prélèvement sur les ventes d'énergie constituant ainsi un salaire différé permettant un juste retour des richesses produites par les salariés.

LES ACTIVITÉS SOCIALES COMME OUTILS D'ÉMANCIPATION HUMAINE

La légitimité des activités sociales devient un enjeu majeur face à un environnement économique et social soumis aux contraintes du profit immédiat et de la concurrence. La prise en compte d'une diversité de besoins peut s'énoncer comme un droit parce qu'elle contribue à l'affirmation en chaque personne des potentialités de développement humain, parce qu'elle favorise l'acquisition de capacités nouvelles au plan individuel et social qui valorisent le travailleur et le citoyen.

L'émancipation humaine des salariés peut prendre différents visages suivant la partie du globe où l'on se trouve mais cela doit être un des objectifs premiers.

Les activités sociales doivent être des outils de création de lien social, entre les différents salariés, entre les différents métiers, entre les différentes générations. L'échange, le dialogue, la démocratie, le respect, le droit à la différence sont alors indispensables à leur développement.

Un accès le plus large possible à l'ensemble des activités proposées participe de la création de ce lien social.

Depuis leur conquête, les activités sociales, gérées par les salariés eux-mêmes ou par les entreprises, sont un enjeu économique important. Elles échappent au marché bien que des tentatives de captation existent. Elles représentent également un enjeu politique quant au contenu et aux valeurs qu'elles portent dans la société. Le marché suscite les besoins alors que les Activités Sociales répondent aux besoins. Les activités sociales au contenu émancipateur souvent porteuses d'autres choix, d'autres alternatives, d'autres réponses apparaissent comme un frein aux politiques recherchant avant tout, une rentabilité financière immédiate. Elles sont alors fortement touchées par les politiques libérales qui engendrent les privatisations, les restructurations, les délocalisations et les suppressions d'emplois. Face à cette menace, les salariés des entreprises de l'énergie avec leurs organisations luttent pour d'autres choix, contre la pauvreté, la précarité et l'exploitation et pour le développement des conquêtes sociales, des droits sociaux et des garanties collectives.

A ce titre les activités sociales représentent un levier de résistance pour s'opposer aux régressions déjà en cours et devenir un vecteur d'action pour se saisir des exigences de développement humain et commencer à leur donner corps, dès lors qu'elles deviennent un objectif revendicatif, car le développement des aptitudes individuelles favorisées par les activités sociales n'a pas uniquement des conséquences au niveau des personnes. Il se répercute de manière positive sur l'entreprise mais aussi sur la société dans son ensemble. Dans ce contexte, les activités sociales contribuent à renforcer les solidarités entre les individus dans un monde où la concurrence tend de plus en plus à régir les relations au sein des entreprises et des sociétés.

Sous toutes leurs formes, les activités sociales représentent un atout pour renforcer la solidarité, développer les échanges pour construire un avenir où « l'être humain » est au centre des préoccupations et des réponses apportées par des services publics modernes, répondant aux besoins des peuples et des nations.

Les salariés du secteur de l'énergie doivent revendiquer l'accès à des activités sociales porteuses de valeurs émancipatrices au même titre que les revendications concernant l'emploi, la santé, les conditions de travail, la rémunération, car ces activités sont source d'enrichissement intellectuel. Elles doivent être préservées et renforcées là où elles existent en veillant à ce qu'elles soient instaurées et développées là où elles n'existent pas.

Les activités sociales déployées par les organisations du monde du travail visent à plus de justice sociale et d'égalité. A partir de ces rapports sociaux

solidaires d'autres activités socio-économiques qui participent au développement de l'emploi prennent forme.

Les organismes sociaux peuvent fournir un modèle alternatif à celui qu'offre le marché des loisirs, en illustrant la possibilité de pratiquer un autre tourisme, de faire du sport autrement, d'entrer autrement en contact avec les autres cultures et en proposant des activités respectueuses de l'environnement et des sociétés humaines dans lesquelles elles se déroulent. Les activités sociales s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire comme les coopératives, les mutuelles, les associations. Le profit n'est pas l'objectif mais la réponse aux besoins. Les bénéfiques servent à l'investissement et aux nouveaux projets. La mutualisation et la coopération sont à privilégier pour donner plus d'efficacité. La propriété n'est pas privative mais un bien collectif.

Les activités sociales ouvrent la possibilité de tisser des liens par des réseaux nationaux, européens, internationaux entre les salariés. C'est autant de synergie entre les individus pour décroquer et démultiplier l'action sociale et solidaire sous toutes ses formes.

Quelle que soit leur forme, toutes les occasions de rencontres, d'échanges entre les salariés des entreprises de l'énergie, doivent être saisies et développées.

LES ACTIVITÉS SOCIALES COMME VECTEUR DE SOLIDARITÉ ENTRE LES SALARIÉS

Les salariés de l'énergie de par leurs métiers sont porteurs de valeurs de progrès. Ils sont également solidaires lorsqu'il s'agit d'apporter leur soutien lors de catastrophes ou de conflits.

Dans ce même état d'esprit ils doivent s'appuyer sur les activités sociales pour construire des projets émancipateurs qui touchent les domaines des loisirs, vacances, culture mais aussi des questions transverses qui concernent la planète comme la paix, l'environnement, le développement durable, le commerce équitable...

Dans un environnement mondialisé ultralibéral, les activités sociales sous toutes leurs formes sont un espace privilégié où peuvent se rencontrer les salariés de l'énergie pour mutualiser leurs expériences et construire des projets solidaires communs.

Il est important de renforcer les liens entre les salariés pour porter ensemble, chacun dans ses conditions, ses pratiques, ses traditions et son histoire, un combat à tous les niveaux pour imposer une harmonisation par le haut des

droits fondamentaux comme le droit à l'énergie, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à un salaire décent, les droits sociaux dont font partie les activités sociales.

Les caractéristiques et les contenus, les apports et les finalités des activités sociales sont au cœur des enjeux du développement humain car elles peuvent contribuer à faire exister des potentialités émancipatrices pour les salariés qui en bénéficient.

Dans le même état d'esprit que « l'accord portant sur la responsabilité sociale des entreprises » qui a été signé par EDF et d'autres grandes entreprises, l'accès aux activités sociales doit figurer dans les engagements sociaux des entreprises.

Les menaces qui pèsent sur les salariés ne doivent pas les conduire à renoncer au droit aux activités sociales ou à les faire passer au second plan. Revendiquer l'accès aux activités sociales pour tous les salariés de l'énergie est une action légitime, elle est en cohérence avec la mission que mènent ces salariés qui produisent, transportent et distribuent ce bien commun mondial qu'est l'énergie.

M. Mohamed Moussa Jadallah, PCWFP, Palestine

Il est très important pour nous, palestiniens et israéliens, d'engager un processus de paix et nous demandons que l'ensemble des pays du monde nous aident à aller vers cette paix. Une paix juste pour tout le monde, pour les deux nations, palestinienne et israélienne, pour deux pays, l'un pour les palestiniens et l'autre pour les israéliens, dans les limites qui ont été arrêtées en 1967. C'est ce principe qui doit nous permettre de détruire le mur du racisme. Nous sommes aussi en train de travailler à la libération des prisonniers et au démantèlement des colonies, en cherchant une solution pour les réfugiés, conformément aux orientations des Nations Unies. Pour nos enfants palestiniens et israéliens.

M. Geva Sagi, UCAPSE, Israël

Je voudrais vous parler de la paix d'une manière singulière, depuis l'angle du syndicat. Nous ne pouvons pas prendre de décisions gouvernementales en tant que syndicats. Nous ne faisons pas marcher l'armée et nous ne pouvons pas signer une paix en tant que syndicat. Notre force est de penser. Notre force est d'influencer. La grande question est : comment s'y prendre ? Je vais vous raconter une petite histoire... Un jour, j'ai demandé à ma mère

qu'elle vienne à la maison s'occuper de mes enfants. Elle a 70 ans. Elle s'occupe de la petite pendant que je travaille sur mon ordinateur. J'entends un coup et des pleurs. La petite a couru et a heurté un coin de la table dans la cuisine. Je sors de ma chambre et je vois quelque chose d'exceptionnel : une femme de 70 ans et une petite fille de 3 ans à côté de la table.... L'enfant pleure et on donne des coups à la table, à celle qui lui a donné le coup ! Pour faire taire l'enfant, pour qu'il ne pleure pas, on trouve quelqu'un qui n'a pas mal ou qui ne pleure pas et on lui donne des coups ! Comme dans les partis politiques. Que font les partis politiques ? Ils disent votez pour moi parce que je vais expulser les arabes d'Israël. Votez pour moi parce que je vais arranger l'écologie mondiale. Votez pour moi parce que je vais mettre dehors tous les religieux. Personne ne dit votez pour moi parce que je vous aime. Et toujours on trouvera une table à qui donner les coups. Si on changeait de formule et qu'on dise : il n'y a pas de différence entre la religion, la race, le sexe ; on est tous des êtres humains... On ne regardera pas d'en bas ou en haut mais au niveau des yeux. Qu'on apprenne à se respecter l'un l'autre, à s'aimer l'un l'autre, à comprendre qu'on fait tous des fautes mais qu'on se respecte. Là-bas, nous comme syndicat, nous pouvons influencer le cours des choses. C'est là-bas que peut commencer ce chemin vers la paix dans le monde : il n'y a pas de différence si c'est en Israël ou ailleurs. Prendre le concept de l'amour, c'est peut-être la formule, le chemin. Se lever le matin et se dire que puis-je faire, qui puis-je aider ? Qui puis-je aimer ? Et non de quoi ai-je peur ? Qui est-ce que je crains ? Comment vais-je me défendre ? Mais comment est-ce que je peux m'ouvrir aux autres ? Et je les reçois.

Et pour les petits enfants, on va faire un mur dans la maison où ils pourront donner des coups. Mais rien que pour les petits enfants...

M. Stamelos Hlias, GENOP, Grèce

Depuis le début de ce congrès, nous avons eu une analyse des problèmes qui résultent des transformations constatées dans le domaine de l'énergie. Ces transformations sont un fait, on ne peut pas les nier elles ont trait au caractère public de l'énergie de manière générale. Tout cela a entraîné des changements et des conséquences pour les travailleurs. Tout le monde est d'accord là dessus. Mais je voudrais m'attarder sur ce qui a trait à la raison même de ces problèmes et à ce que nous, en tant que représentants syndicaux, devons faire. Car si nous nous limitons à décrire ces phénomènes,

notre contribution en tant que syndicalistes sera minime. A mon avis le caractère des changements a trait à la nature même du système capitaliste. C'est-à-dire à la nécessité et au besoin des capitalistes, des capitaux des employeurs, d'enregistrer des gains toujours plus importants. Depuis l'accord de Maastricht, nous pouvons constater que tous les changements qui avaient été prévus pour le secteur de l'énergie ont été réalisés ou sont en passe de l'être, afin que l'Union européenne et ses entreprises puissent être de plus en plus concurrentielles par rapport aux autres entreprises mondiales. Il est très important pour nous et pour les travailleurs de démontrer cette caractéristique des changements et les intérêts qui se cachent derrière afin de pouvoir organiser la réaction nécessaire. Par ailleurs, il y a quelques années, lors de la réunion de Lisbonne, ont été définis les objectifs de l'Union européenne à savoir la privatisation des services publics, les changements des relations du travail et des droits des travailleurs. Cette volonté d'augmenter les profits a conduit à des guerres et des conflits douloureux pour les peuples, comme l'intervention des américains en Irak pour le contrôle des ressources pétrolières de la région. En tant que travailleurs dans le secteur de l'énergie, nous sommes très sensibles à cela. Nous nous sommes mobilisés pour condamner ces interventions et ces tendances. Dans notre pays, la volonté existe de donner des prérogatives aux grands capitalistes afin qu'ils puissent investir dans l'énergie, dans l'électricité et à l'encontre voire au détriment du service public. En décembre 2005, une loi a aboli le caractère permanent de l'emploi : c'est le début d'un processus visant à effacer l'ensemble des droits existants pour les travailleurs. Je considère que personne ne peut faire l'amalgame entre les bénéfices des entreprises et les intérêts des travailleurs dans le domaine de la santé, de l'éducation, des salaires, des activités culturelles et du temps libre. Aujourd'hui plus que jamais tout cela s'oppose aux avantages et aux bénéfices pécuniaires. Nous ne pouvons pas laisser cela aux mains des entreprises ;

Les revendications des unions syndicales, au delà des questions d'emploi et de salaires, doivent également inclure celles pour la santé, pour la culture et pour l'éducation. Les entreprises et leurs représentants politiques essaient de mettre en avant une conception selon laquelle le travailleur doit avoir une certaine vision de l'entreprise ; la conception des capitalistes est la suivante : davantage de profit pour pouvoir être un prédateur. Comment un salarié en horaire flexible ou qui travaille du matin au soir sans horaire fixe pourrait-il s'occuper aussi de la culture, du sport ? Je pense donc qu'il ne faut pas se

limiter au constat mais essayer plutôt d'atteindre des objectifs qui répondent aux attentes des travailleurs.

Pour aller à l'encontre des intérêts des employeurs et de la mondialisation, il faut que nous contestions leur conception, leur vision afin de mettre en avant celle des travailleurs. Car ce sont eux qui produisent, qui constituent la force productive réelle de la société et eux qui doivent donc bénéficier de ces développements. Dans notre pays où nous disposons d'une riche expérience des luttes, le mouvement et la réaction se renforcent de plus en plus. Nous avons récemment eu une grève de huit jours dans les ports, une grève de l'ensemble des personnels. Le gouvernement a été obligé de recourir à la loi militaire afin d'obliger les travailleurs à se rendre sur les lieux de travail. De nombreuses solidarités se sont exprimées et nous avons pu montrer que lorsque les travailleurs ne se plient pas aux exigences des politiques, ils sont en mesure de gagner. Aujourd'hui, cette attitude se renforce de plus en plus.

J'espère qu'à travers les travaux de ce congrès, à travers ses débats, nous allons pouvoir nous montrer plus efficaces dans nos luttes

M. Juan-Alexis Rivero, FETRAELEC, Venezuela

Je suis secrétaire général de la fédération des travailleurs de l'industrie. Dans mon pays, PDV, Petrolio de Venezuela, est la principale entreprise énergétique. Elle connaît un processus de transformation pour accroître ses activités sociales, celles des travailleurs ainsi que de la population. Il y a eu plusieurs conférences sur le pétrole avec Cuba, l'Argentine, l'Uruguay et d'autres pays d'Amérique centrale et des Caraïbes : tout est fait de manière réciproque, ce qui nous permet d'augmenter les activités sociales et de renforcer l'intégration de nos populations. Nous sommes un exemple qui peut être utilisé comme point de référence. Les activités sociales doivent être vues d'une autre perspective, sous un autre prisme. En tant que représentant des travailleurs, il est évident qu'il faut continuer à renforcer l'organisation sociale et les unions syndicales, à approfondir les activités d'intégration des travailleurs dans le secteur de l'énergie et à établir des accords collectifs qui garantissent les activités sociales des travailleurs. Dans mon pays, on est en train d'édifier une nouvelle référence, une nouvelle réalité : celle de l'intégration des citoyens, de la structuration et de l'articulation de la lutte des travailleurs.

M. Gostojic Milenko, EPS, Serbie-Monténégro

Je voudrais vous parler de problèmes propres à la Serbie. Nous avons organisé une grève générale et négocié des accords quant à la durée du travail, accords qui n'ont pas encore été signés. Notre industrie de l'énergie a pu obtenir de bons résultats en termes de production, mais nous avons les salaires les plus bas d'Europe. Nous sommes toujours en grève générale et nous avons des problèmes depuis des années, problèmes qui concernent des établissements de vacances et d'agrément en Serbie, dont les propriétaires sont les employés de notre industrie de l'énergie. Des hôtels qui ont été reconstruits avec les salaires des employés. Nous ne voulons pas laisser le gouvernement de Serbie vendre ces hôtels et les gens perdre leur emploi. C'est inacceptable. Nous espérons que cette 4^e Conférence internationale des activités sociales des travailleurs de l'énergie soutiendra nos efforts et fera pression sur le gouvernement de Mr Kostounitsa pour qu'il mette fin à ce projet.

M. Martin Victor, GAZELCO, Belgique

Un aspect qui n'a pas encore été abordé concerne les moyens de production qui sont aujourd'hui largement amortis. Dans toutes nos entreprises, ce sont devenu, si j'ose dire, des planches à billets. En fait, sont en train de se créer un peu partout des OPA, des offres publiques d'achats et je crains que dans le futur ce système serve à ce que l'un mange l'autre et à ce qu'il n'y ait plus qu'un ou deux grands opérateurs. Les citoyens et les travailleurs que nous sommes vont payer cher, très cher l'électricité puisque nous ne pourrons plus intervenir. On nous dictera le prix de l'électricité au nom de l'offre et de la demande et on ne pourra plus s'y opposer.

Si je suis monté à cette tribune, c'est parce que j'ai réellement le sentiment qu'on doit arrêter de faire des constats mais faire des propositions. Si on laisse l'initiative à ceux qui prennent des décisions, nous allons être mangés en très peu de temps. La liberté de pouvoir nous exprimer en tant que syndicat risque d'être dans quelque temps, si on ne réagit pas, vouée à l'échec.

On a intérêt dans cet hémicycle à prendre réellement conscience que nous devons sortir de ces trois journées de travail avec une motion de défiance issue d'un mouvement européen solidaire. Avec des textes, on peut toujours s'opposer : je pense que derrière notre opposition il doit y avoir quelque chose. Je voudrais aussi que lors de ces trois journées nous ayons une pensée

pour les treize camarades belges qui se sont opposés à la directive Bolkestein et qui sont aujourd'hui emprisonnés en France. C'est tout le mouvement syndical qui est ainsi emprisonné, car tout est lié, bien évidemment, à nos libertés syndicales. Alors je dis ne vendons pas nos bijoux de famille, de la même manière que le gouvernement serbe veut le faire avec ces hôtels... Défendons-nous et pour terminer je citerai cette phrase : « celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu ».

M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie

Une nouvelle forme de travail vient de voir le jour : il s'agit des contrats précaires. Cette forme ne peut qu'affaiblir les activités sociales, puisque la masse salariale se trouve de plus en plus réduite. Cela affecte également les caisses de retraite et d'assurances qui se trouvent privées de cotisations. Ajoutons par ailleurs que chaque fois qu'il y a une crise, c'est toujours le salarié qui paye la facture. Car les mesures de restriction budgétaire se définissent souvent ou par la réduction de salaires ou par l'annulation de primes ou carrément par le licenciement massif des salariés. On parle actuellement de ce qu'on pourrait appeler la mise à niveau de l'entreprise. Du coup, on se pose la question : le social est-il intégré à ce programme ? Est-ce que la prospérité de l'entreprise va de pair avec la prospérité du salarié ? Ce faisant, on pourrait dire que la réalité de nos entreprises montre que c'est toujours l'intérêt des bailleurs de fonds qui prévaut.

Mme Priscilia Razafinmandimby, FISEMARE, Madagascar

Cette conférence permettra de renforcer notre unité d'action et ouvrira de nouvelles perspectives dans nos luttes futures qui nécessitent beaucoup d'initiatives, d'effort, de conviction, de rencontres et d'échanges. Dans la conjoncture actuelle, il est erroné d'ignorer que le monde d'aujourd'hui, par l'effet de force du capital, s'achemine vers un marché unique, une mondialisation gérée par un ultralibéralisme aux conséquences désastreuses. Nous estimons que nous aussi devons nous organiser pour coordonner nos luttes et renforcer notre solidarité, contribuer à nourrir le débat et le rassemblement sur le sujet du développement des activités sociales en tant que droit des travailleurs. De fait, l'extension du champ syndical à tous les domaines de la vie fait que les regroupements sont de plus en plus fréquents dans notre activité. C'est ainsi qu'il faut concrétiser les contacts et les possibilités de travail et d'initiatives communes et surtout la réalisation de

nos projets dans le domaine des activités sociales. Pour ce qui concerne la société de l'énergie de Madagascar, elle fait l'objet d'un contrat de gestion, financé par la Banque Mondiale, pour une période de 24 mois à compter de l'année 2005, en vue d'un redressement financier effectué par une société internationale. Malheureusement, le retard des accords de financement et l'attente du déblocage de fonds pour faire face au plan de redressement mettent en danger la survie de l'entreprise.

Parlons du financement des activités sociales : on peut dire que c'est quasiment nul au niveau de l'entreprise. Les cotisations obtenues par les syndicalistes ne pourront jamais satisfaire aucune activité sociale. Combien de salariés pourraient actuellement bénéficier de vacances, alors que leurs gains ne sont destinés qu'à la survie de leur famille, aux loyers, aux repas, aux dépenses de santé... Le projet de comité d'entreprise est en cours d'élaboration car le décret d'application n'a été promulgué par le ministère du travail qu'en décembre 2005. Où trouver alors des financements ? Certes, il existe des infrastructures telles que des logements dans chaque province pour les vacances, des terrains de sport, mais l'accès est parfois rendu difficile par les propriétaires, les responsables de l'entreprise ou par les autorités qui occupent les lieux. Tous les salariés ou leurs familles pratiquent le sport comme loisir, mais les coûts de déplacement et de matériel sont très élevés. Il est vrai que les activités sociales sont des outils d'émancipation humaine... mais l'application du contrat de gestion incite les salariés à ne penser qu'à se stabiliser dans leur emploi, à lutter uniquement pour préserver leurs droits et leurs avantages acquis. De fait, les salariés diminuent leurs activités sociales. J'espère voir s'ouvrir une stratégie nouvelle plus participative dans les échanges tant nationaux qu'internationaux. Dans mon pays, plusieurs projets peuvent être réalisables dans les différents domaines des activités sociales, les loisirs, les vacances, la culture, la protection de l'environnement et le développement durable. Mais il faut pour cela des financements et nous manquons de relations avec d'autres organismes ou associations qui pourraient nous aider. Notre richesse, tant économique que sociale, reste inexploitée.

M. Carlo De Masi, FLAEI-CISL, Italie

Nous sommes des opérateurs du secteur de l'énergie, mais aussi des acteurs ou des opérateurs sociaux. Les activités sociales sont un instrument

d'émancipation, mais aussi une arme qui nous permet de réagir, qui peut aussi contribuer à la solidarité entre et parmi les individus dans un monde où la concurrence et le bénéfice occupent toutes les marges de participation. Notre rôle à nous est non seulement le droit mais le devoir de revendiquer, non seulement sur les conditions de travail et de sécurité, mais aussi les rémunérations d'égalité et les activités sociales. Dans le texte de la conférence, il est entendu que les activités sociales donnent la possibilité de créer des liens entre tous les opérateurs au niveau international, donc de créer des synergies afin de pouvoir développer l'action sociale solidaire sous toutes ses formes. En Italie, en tant qu'union syndicale, nous avons développé des initiatives solidaires parmi les travailleurs du secteur de l'énergie, envers des communautés du Tiers-Monde. Non pas seulement en finançant des projets mais aussi au travers d'une participation, d'un volontariat de nos travailleurs, retraités ou actifs, qui interviennent directement dans des régions très disparates : Amérique Latine, Afrique, Europe de l'Est. Il faut aborder les sujets qui donnent lieu à une solidarité immédiate, ce qui va de pair avec notre tradition de travailleurs du service public. Les unions syndicales au niveau international doivent contribuer à cela aussi. On peut faire beaucoup de choses et faire circuler les expériences vécues. Nous, en tant que syndicalistes, en tant qu'opérateurs sociaux, devons pouvoir jouer un rôle dans l'aspect social, en informant et en sensibilisant l'opinion publique.

M. Ghanmi Chedly, STEG, Tunisie

La STEG est une entreprise d'Etat qui produit, transporte et distribue l'électricité et le gaz, avec un personnel de 10 000 agents environ. La STEG s'est engagée depuis plusieurs années à instaurer une politique sociale avec des actions pour améliorer les conditions de vie et de travail de l'agent et de sa famille, comme le prêt pour l'accès à la propriété immobilière, les vacances, les loisirs, le sport, la restauration, la dotation vestimentaire et diverses aides sociales. La STEG accorde annuellement une enveloppe budgétaire pour financer les activités sociales qui sont planifiées avec la collaboration des représentants des syndicats : ces dépenses représentent en moyenne 8 % de la masse salariale. A l'origine, la STEG développait des activités sociales sans que la loi ne l'y oblige. Nous pensons que pour garder les acquis sociaux et légitimer les activités sociales, il est indispensable de mettre en place une structure de gestion indépendante et dotée d'une autonomie de financement et de gestion.

Pour résister ou s'opposer à toute tentative visant à mettre en cause les acquis et les droits sociaux des travailleurs, cette structure doit à notre avis répondre aux conditions suivantes : avoir des sources de financement fixes et durables -à titre d'exemple un montant calculé sur la base de la masse salariale- avec une partie fixe garantissant la continuité des activités sociales et une partie liée à la productivité. Elle doit avoir aussi un comité de gestion qui assure la bonne marche des activités sociales. Les domaines d'intervention doivent être définis au préalable. Ce modèle de structure doit être souple afin qu'il puisse se généraliser à toutes les entreprises, en fonction des spécificités culturelles, sociales et économiques de chaque pays. Par ailleurs l'instauration d'un système d'information sociale efficace contribue activement à la concrétisation de la légitimité des activités sociales en donnant accès à l'ensemble des organismes. Enfin, l'élargissement de la Conférence à d'autres pays permet l'union de tous les travailleurs pour agir en tant que partenaires solidaires défendant leurs acquis et leurs droits contre le danger de la globalisation libérale.

M. Roberto Botta, ARCA, Italie

Je voudrais attirer votre attention sur deux éléments : qu'allons nous faire pour donner une suite à nos travaux ? Ensuite, vous parler d'un autre fait, à savoir les menaces que font peser sur nous nos entreprises. Enel, l'entreprise d'énergie italienne, a essayé de dresser devant nous un grand nombre d'obstacles. Elle a oublié, par exemple, que l'argent des activités sociales est l'argent des travailleurs et non celui de l'entreprise. Ce n'est pas seulement qu'ils tiennent à nous soustraire ce financement, -car l'entreprise veut évidemment donner de moins en moins- mais ils veulent aussi remplacer l'union syndicale dans l'entreprise. Ils réalisent que les travailleurs sont satisfaits par nos services et ils voudraient remplacer l'ARCA afin de changer son image, en faisant des distinctions entre les travailleurs et en proposant certains services à certaines catégories de travailleurs et pas à d'autres.

Je pense qu'il est important que les travailleurs se rencontrent, des travailleurs venant de réalités différentes. Non seulement dans le cadre d'une conférence où les points de vue et les avis exprimés sont parfois divergents. Mais également dans le cadre des vacances. Lorsque les travailleurs se rencontrent, ils peuvent faire connaissance et cet échange est très intéressant. Nous pouvons mieux cerner les problèmes potentiels des uns et des autres dans d'autres pays ; nous pouvons leur apporter nos conseils, nos

expériences vécues. Cela s'est déjà passé en France ou dans d'autres entreprises comme pour GENOP-DEH par exemple, et pour l'ensemble de la région du Maghreb ou la Pologne, ou le Québec... Il faut investir dans cette activité de solidarité et de civilisation.

M. Hassan Chahboubi, COS/ONE, Maroc

Voici quelques lignes qui résument les interventions de nos collègues. Mme Valentin de la CCAS nous a démontré l'importance des activités sociales porteuses de solidarité entre les salariés, porteuses de valeurs humanistes et de progrès, porteuses aussi d'émancipation. La rencontre et l'échange entre les salariés de l'énergie pour construire un projet solidaire commun afin de défendre les droits acquis et acquérir de nouveaux droits sont absolument indispensables. Comme l'ont souligné nos camarades et amis palestiniens et israéliens, le respect des uns et des autres, la rencontre et l'échange sont facteurs de paix. Le syndicalisme des activités sociales des énergéticiens est un vecteur de rencontre entre travailleurs ayant des intérêts convergents. Notre collègue Stamelos a rappelé que ce sont les salariés qui sont créateurs de richesses et il est juste et normal qu'ils puissent bénéficier de ces retombées. Notre collègue du Venezuela a démontré que lorsque les travailleurs savent prendre en charge leurs propres intérêts, lorsqu'ils sont écoutés par un gouvernement qui va dans leur sens, les accords collectifs sont en progrès et les activités sociales également. Mr Milenko nous a fait part à l'inverse de difficultés que peuvent rencontrer les salariés en Serbie et au Monténégro lorsqu'ils luttent contre une direction intransigeante et un gouvernement à la solde du libéralisme : nous sommes à leur côté pour qu'ils puissent conserver le patrimoine qui leur appartient. La solidarité, c'est aussi l'action. Notre collègue belge l'a bien dit. Il ne suffit pas de faire des constats, il faut s'organiser pour agir ensemble dans chaque continent et à l'échelle mondiale pour constituer les forces en capacité de s'opposer au pouvoir de l'argent. Le renforcement de l'unité d'action pour combattre les méfaits du marché unique, et des activités sociales pour faire progresser la santé dans le monde, lutter contre le fléau du sida, ou contre la misère. Ces biens sont ce dont ont besoin les populations les plus démunies. Le témoignage venu de Madagascar est particulièrement lucide, lorsqu'on se vend pour survivre. On ne trouve pas toujours utile de le revendiquer, et pourtant les activités sociales sont indispensables comme lieu d'expression de la solidarité.

M. Paola Gasparoli, Un Ponte Per, Italie

A travaillé en Irak jusqu'en 2004. Est rédactrice du site Internet www.oservatorio.Iraq.it

Je voudrais vous parler d'un Irak différent, qui voudrait se reconstruire de manière différente, un Irak qui a beaucoup de difficultés et vit dans une grande violence.

Je voudrais vous parler d'une organisation qui s'occupe d'Irakiens sans se soucier de leur race ou de leur ethnité. Il s'agit d'une organisation qui a voulu conquérir deux choses. Tout d'abord, la protection des emplois des irakiens, car la sous-traitance dans ce pays « importe » des travailleurs venus du Sri Lanka ou d'Inde, ce qui explique un chômage de 80 % à 85 %.

Sur le site des installations pétrolières, la privatisation a été empêchée. Les organisations, les unions syndicales ainsi que les organisations politiques ont occupé le port et ont pu empêcher cette première privatisation. Plusieurs luttes ont été menées autour des rémunérations, qui ont connu une certaine augmentation. Le pétrole irakien appartient au pays et à tous les irakiens. Le pétrole, comme toutes les formes d'énergie, est un bien de l'humanité, un bien qui appartient à tout le monde. De plus, en Irak, c'est la ressource principale du pays. Au-delà des violences et des conflits, il y a en Irak des interlocuteurs qui veulent entreprendre des dialogues à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le FIAM, la CGL et toutes les unions syndicalistes de l'Italie s'inscrivent dans ce mouvement pour la paix et essayent d'avoir de réels contacts. Plusieurs syndicalistes ont essayé de créer un comité de solidarité et demandent l'annulation des contrats signés par Saddam Hussein. La lutte est difficile pour essayer de dépasser la guerre civile... les Irakiens ont essayé de reconquérir toutes les installations, mais ils ont trouvé les grandes multinationales, notamment américaines. Et le syndicalisme dans ces installations est menacé, des syndicalistes sont licenciés. La question du pétrole est une question délicate. Il est important d'amplifier la demande des irakiens autour de cette tentative d'une gestion solidaire et commune des ressources que sont le gaz ou le pétrole. Car les syndicalistes du secteur pétrolier sont forts, non seulement au Moyen-Orient mais dans tous les pays producteurs de pétrole : ils jouent un rôle important sur la scène internationale. Il faut donc revendiquer de manière plus poussée.

(dimanche)

M. Victor Martin, GAZELCO, Belgique

Lecture de l'Appel amendé de la 4^e Conférence. **Annexe 1**

Mme Luigina Libretti, ARCA, Italie

La cohérence sociale est déterminante pour le développement de processus économique. Identifier et répondre aux besoins de protection, de culture, de formation continue, signifie créer de nouvelles formes de travail et d'activité. Il est possible de mettre en œuvre les activités sociales grâce à notre passé idéologique et culturel. C'est dans ce patrimoine que l'on ira puiser les forces pour se projeter dans le futur. Ces nouveaux projets supposent de nouvelles conceptions idéologiques en tenant compte des rapports entre les différentes communautés et des moyens matériels adaptés. Nous devons affirmer une identité sociale et notre action comporte deux rôles bien distincts :

La dimension politique ou stratégique qui agit pour éliminer les obstacles qui produisent des inégalités et des pertes de cohésion sociale et la dimension opérationnelle, c'est-à-dire la programmation d'activités et d'initiatives sociales. Aujourd'hui tout se transforme très rapidement mais les idéaux survivent à ces changements. Le moment est venu de réaffirmer avec force l'importance de notre engagement concret en respectant et en diffusant des valeurs communes à travers les activités sociales que nous réalisons. Nous sommes en présence d'une stratégie qui vise à remettre en cause l'organisation culturelle du modèle d'état social, un modèle de société civile construit ces dernières décennies non sans difficultés. Notre devoir et notre point de départ consistent à créer des formes d'agrégation et de cohésion entre les travailleurs en tenant compte de notre grande potentialité : le volontariat, la solidarité, la réciprocité et la citoyenneté. Il s'agit là d'une référence commune à tous les pays présents ici, de l'Europe à l'Afrique, de l'Amérique à l'Asie, et ceci malgré les diverses gestions, structures et mentalités sur lesquelles se fondent les activités de ces pays. Nous devons avoir la capacité de vivre dans ce monde en le considérant comme un bien commun à valoriser plutôt qu'à appauvrir, en lui ajoutant de la valeur plutôt qu'en lui en ôtant et en projetant une vision sociale du futur. C'est toute la différence entre ceux qui privatisent et soustraient et ceux qui mettent en commun et coordonnent, entre ceux qui agissent dans une optique individualiste et ceux qui cherchent des ponts sociaux à léguer aux générations futures. Nous ne pouvons pas assister à la destruction de nos biens communs. Le concept d'interdépendance sociale, de partage et de réciprocité contribue à la définition du principe de citoyenneté. La responsabilité sociale des entreprises définit aussi la citoyenneté sociale de l'entreprise et l'intégration de problématiques sociales et écologiques.

Celles-ci ne s'effectueront pas au détriment de la recherche du profit qui reste le premier objectif d'une entreprise. Au contraire, elles y contribuent en produisant du bien-être social et non des dommages pour la collectivité. La responsabilité sociale d'une entreprise doit faire partie de sa mission, elle doit s'affirmer comme la manière d'être et d'agir de l'entreprise. Au moment où l'Union européenne s'efforce d'identifier des valeurs communes en adoptant une charte de droits fondamentaux, un nombre toujours croissant d'entreprises reconnaissent leur propre responsabilité et la considère comme une des composantes de leur identité. Une telle vision est le reflet de ce à quoi s'attendent les travailleurs, c'est-à-dire à un changement du rôle des entreprises dans la société en transformation. La difficulté majeure que nous devons affronter est le nouveau contexte de libéralisation du secteur de l'énergie. Les difficultés, qui étaient pour nous impensables il y a seulement dix ans, nous font réaffirmer aujourd'hui plus que jamais le concept de valeurs sociales de l'énergie. L'Europe a la protection sociale la plus élevée au monde : à titre d'exemple, elle a de meilleurs résultats que les Etats-Unis pour ce qui concerne le taux de mortalité infantile, l'espérance de vie, le taux de pauvreté et l'écart des revenus. L'objectif est de défendre ces résultats dans un contexte économique caractérisé par de grands défis. Et il n'est pas nécessaire de marchander entre compétitivité et cohésion sociale. Au contraire, il est démontré que de hautes performances en termes d'emplois et d'innovation ainsi qu'un système social bien développé et fonctionnel peuvent coexister. A plus forte raison, nous devons souligner l'importance d'exporter notre modèle d'activités sociales en élargissant ces droits à d'autres travailleurs. Nous devons surmonter nos problèmes grâce à une étroite collaboration au delà de l'Europe. Les champs d'actions et les espaces de croissance s'élargiront grâce à la cohésion entre les grands et les petits pays et à la contribution que chacun pourra y apporter. L'économie sociale et solidaire est aujourd'hui une grande force composée de millions de travailleurs et de volontaires. Au delà du nombre, il s'agit d'un engagement pour le bien commun et la qualité sociale, l'amélioration de la protection des droits et la lutte contre l'exclusion. Le développement social implique obligatoirement la coopération et la confiance mutuelle entre les travailleurs dans une optique de gouvernance au delà des particularismes. Cela implique également une économie sociale et solidaire qui sache se mobiliser efficacement et s'ouvrir sur d'autres domaines d'intervention tels que le tourisme durable, l'art, la culture, les activités écologiques et la promotion du commerce équitable. L'efficacité de la lutte réduira les retards et les

inégalités. Dans ces termes, nous croyons que l'économie sociale et solidaire peut être un allié pour toutes les entreprises et joue un rôle significatif en garantissant la qualité sociale des investissements et en démontrant la pertinence du financement des entreprises. Cependant la nouvelle culture née de l'expansion des marchés est inquiétante. Le flux contemporain de culture est orienté dans une seule direction, celle des pays riches vers les pays pauvres. Un tel assaut des cultures, les plus présentes dans les nouveaux moyens de communication peut mettre en danger les différences et faire craindre aux individus de perdre leur propre identité culturelle. Le soutien des cultures indigènes et nationales devient nécessaire pour leur permettre de s'épanouir aux cotés de cultures étrangères. Et si la globalisation est un phénomène irréversible, l'effort que nous devons accomplir doit être dirigé vers la création d'un espace global partagé. Sur ce point, nos activités sociales peuvent être pleinement considérées comme l'expression d'une connaissance réciproque et donc d'une meilleure intégration de l'Autre. Une réflexion commune approfondie sur la coopération internationale doit aboutir à la présentation d'un projet pilote durable qui intègre l'aspect solidaire de l'activité sociale réalisée à l'aide du volontariat interne. Nous vous proposons donc de travailler sur les objectifs stratégiques suivants :

- structurer un réseau capable d'échanger des informations pour souligner l'importance des valeurs des activités réalisées et déterminer une stratégie de communication à travers une campagne efficace et incisive,
- approfondir nos connaissances en recueillant les données des organisations du secteur énergétique,
- élargir le comité de liaison à d'autres pays,
- gérer ensemble des initiatives culturelles, solidaires et de bénévolat,
- collaborer à la préparation d'un projet de coopération internationale en utilisant les fonds de financements de l'Union européenne.

M. Igor Fromitchev, STEINR, Russie

Nous sommes tous acteurs dans le domaine de l'énergie et par cela nous sommes obligés de prendre en compte les tendances du développement du secteur énergétique dans le monde. Quelles sont ces tendances ? Il est bien connu que lors du développement de l'industrie la consommation d'énergie s'accroît d'une manière linéaire, comme la consommation par la population. C'est-à-dire que dès que le salaire moyen de la population dépasse une certaine limite la consommation de l'énergie s'accroît et augmente

considérablement. Et cela concerne aussi bien les pays en voie de développement, sans exclure la Russie, la Chine et l'Inde. Notre syndicat concerne les travailleurs nucléaires de Russie, et nous ne pouvons pas être à l'écart de la stratégie et du futur de cette branche. Il faut créer les conditions sociales favorables qui permettent de maintenir dans ce secteur des professionnels de qualité.

Nos syndicats travaillent d'une manière active avec les directions à la création d'une nouvelle corporation énergétique et nucléaire en Russie, dont la tâche comprendrait toutes les étapes de la production, de l'extraction de l'uranium et du traitement du combustible jusqu'à la production de l'énergie électrique d'origine nucléaire. Ce serait une corporation unique, où les activités sociales devraient être les mêmes pour tous. Les formes et les méthodes de ces activités sociales peuvent être différentes mais notre tâche principale consiste à réaliser des garanties sociales de haut niveau. Aujourd'hui le secteur énergétique représente le secteur principal dans l'économie de tous les pays du monde, un secteur qui demande des spécialistes hautement qualifiés. Ce secteur doit aussi avoir des normes élevées en matière d'activités sociales. Nous devons tous ensemble travailler sur cette question.

M. Agoussou Simon, ASET Paix Ouvrière, Bénin

La société béninoise de l'énergie électrique et la société nationale des eaux du Bénin ont été longtemps ensemble avant d'être séparées en 2004. Et notre entreprise ne dispose pas du tout d'activités sociales. Nous avons initié une association dont le financement est entièrement à la charge des salariés qui cotisent. La CCAS est notre modèle. C'est sur cette base et en faisant référence à cette institution que nous avons créé cette entité qui gère aujourd'hui les activités sociales au niveau de notre pays. Nous référant au 3^e point qui met l'accent sur la solidarité internationale et la coopération, nous devons mettre l'accent sur la nécessité pour nos entreprises d'énergie d'intégrer dans leur programme et leur projet cette notion de responsabilité sociale. Nous ne sommes pas contre la mondialisation mais nous sommes contre la mondialisation libérale.

M. Jean-Paul Escoffier, ESF, France

Depuis hier matin nous partageons la même analyse : la situation s'est dégradée dans le secteur de l'énergie. En Europe, les tenants du libéralisme nous promettaient que la concurrence allait faire baisser les prix. Cela se

traduit par des augmentations de tarifs et presque 300 000 emplois perdus. Il faut bien mesurer que tout cela, toutes ces réorganisations, ces privatisations visent essentiellement la rentabilité humaine. Je me permettrai de dire que l'économie est avant tout au service des hommes et pas l'inverse, que le travail et donc les hommes au travail sont les seuls créateurs de richesses alors que le capital ne fait que récupérer la plus grande part des dividendes sur les richesses qui ont été créées. Avec la recherche de productivité, la réduction de l'emploi et les pressions constantes sur les rémunérations, les bénéfices s'accroissent constamment. Oui, les entreprises se transforment mais pas dans le sens que nous voulons. En même temps, il existe une perspective dans les années à venir puisque la demande en matière de consommation d'énergie devient extrêmement importante, en Chine, en Inde mais également en Afrique où la population est peu touchée par l'électrification. Nous avons donc en charge cette perspective qui doit être un moteur de création d'emplois et un moteur de création d'activités sociales. Les entreprises changent mais les sociétés évoluent également et les salariés expriment aujourd'hui des attentes toujours plus fortes, différentes de celles qu'on a connues il y a quelques années. Il monte des aspirations pour travailler autrement en recherchant un nouvel équilibre entre temps de travail et temps pour vivre, pour apprendre, pour voyager, pour échanger, pour se cultiver, pour être solidaire et tout simplement pour aimer. Les activités sociales représentent tout cela. Construire les activités sociales, c'est construire demain mais en partant des réalités d'aujourd'hui. Je pense que les luttes sont au cœur de cette démarche. D'abord, pour ceux qui disposent d'acquis dans le domaine des activités sociales mais qui sont en permanence remis en cause. Il y a aussi ceux qui n'ont rien et qui doivent créer des activités sociales. Nous devons mener une véritable bataille idéologique car dans les entreprises les patrons passent leur temps à créer les conditions pour porter d'avantage l'individualisme comme fer de lance de l'attachement à l'entreprise. Il nous faut reconquérir la solidarité et nous avons la possibilité de le faire.

La vraie question qui nous est posée aujourd'hui c'est l'après conférence. Parmi les organisations présentes ici, nous avons des capacités fortes quant aux moyens dont nous disposons dans le domaine des activités sociales. Si je prends simplement quelques pays d'Europe en rajoutant la Russie, l'Inde et l'Afrique, il y a là des évolutions et des appropriations en matière d'activités sociales qui peuvent nous servir de support. C'est à partir de cette réalité là que nous devons travailler et que nous devons avancer pour faire

en sorte que les activités sociales répondent véritablement aux besoins des salariés. Le comité de liaison ne pourra pas tout. Il doit être tout d'abord disponible, à l'écoute, avancer des propositions pour coordonner des initiatives. Il appartient cependant à chacune des organisations que nous représentons d'apporter sa contribution, là où nous sommes, dans les entreprises et avec les salariés. Le site Internet qui a été évoqué est un outil qui peut améliorer la connaissance de nos pratiques, de nos besoins, des expériences que nous menons. Il nous appartient aujourd'hui et à chacun, ici, de prendre place dans cette dimension dès maintenant. Nous avons affirmé lors de cette 4^e conférence que les activités sociales étaient un rendez-vous de salariés de l'énergie pour bâtir des projets solidaires communs. Je crois que cette définition colle tout à fait à ce que nous venons de vivre. Un grand nombre d'êtres humains situés dans différents continents n'ont toujours pas accès à l'énergie. Les institutions internationales n'ont pourtant qu'un mot à la bouche : développement. Mais depuis 2000 et ses objectifs du millénaire, rien ne s'est passé et le développement n'a pas évolué. Or les activités sociales s'inscrivent directement dans la solidarité internationale. L'association dans laquelle je suis investi, « Electriciens sans frontières », travaille en étroite collaboration avec la CCAS pour réaliser des projets, soutenus par les populations locales, qui concernent l'alimentation en électricité et en eau afin de répondre à des besoins « naturels », besoins de santé, d'éducation, d'activité paysanne ou artisanale. Et c'est avec des bénévoles, des électriciens et des gaziers que nous nous mettons à leur disposition pour construire des outils qu'ils s'approprient. Là où ces projets ont été réalisés, ils ont transformé la vie de ces populations parce que, d'abord, elles s'y sont impliquées elles-mêmes. C'est un formidable point d'appui pour les processus de développement des activités sociales.

M. Fontanelli, FILCEM-CGIL, Italie

Il est nécessaire que nos objectifs soient communs car nous avons tous à affronter des politiques erronées, fondées sur l'inégalité, des politiques sociales qui affectent des milliers des gens démunis, souffrant de famine ou d'autres problèmes sociaux. Notre réseau, celui qu'on a créé, est notre force. Il nous faut tracer des stratégies, créer des coopérations.

Nous offrons des services qui sont essentiels non seulement à la société mais également à l'économie de tous les pays. Nous savons qu'il y a des acquis sociaux qu'il faut essayer de maintenir et de développer.

M. Joël da Silva, Droit à l'énergie, France

Notre association Droit à l'énergie a été fondée en 2000. C'est une organisation non gouvernementale, internationale, qui a son siège en France et compte environ 250 associations, organisations syndicales, ONG, et fondations affiliées. Notre objectif est de rassembler ceux qui veulent agir pour la reconnaissance du droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'homme. Nous disposons d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et naturellement nous appelons toutes les organisations qui ne nous connaissent pas à prendre connaissance de notre action, de manière à développer des initiatives pour faire de ce droit à l'énergie un droit fondamental. La réduction de la pauvreté dans le monde et le développement sont sans aucun doute les enjeux de cette première moitié du 21^e siècle et le programme de la réduction de la pauvreté lancé par les Nations Unies en 2000, et signé par les 192 pays membres de l'Assemblée générale de l'ONU, constitue une base extrêmement importante concernant les actions à entreprendre pour la lutte contre la pauvreté, pour l'éducation, pour l'égalité homme femme, ou pour la santé. Malheureusement les choses avancent très lentement et je crois que les organisations et la société civile doivent se mobiliser de façon à ce que ces changements interviennent de manière beaucoup plus rapide. Entre 2 et 2,5 milliards d'êtres humains sur notre planète n'ont aucun accès à l'énergie, à part le bois de chauffe. Dans les pays où il n'y a pas d'énergie, notamment sous la forme d'électricité, nous observons que l'espérance de vie -par exemple dans certains pays africains- est inférieure à quarante ans. Cela signifie que l'énergie c'est la vie et nous appelons chacun, ici, à prendre conscience de cette nécessité.

M. Boukhari Mohamed, UGTT, Tunisie

Agir ensemble : plus que jamais l'action sociale et syndicale en particulier est appelée à jouer un rôle déterminant. Car il ne s'agit pas seulement d'amener l'entreprise à prendre des mesures favorables à la classe ouvrière, mais aussi d'amener les législateurs à instaurer des lois susceptibles de protéger les salariés contre toute forme d'abus. Les formes d'exploitation dont nous avons parlé ne font que légitimer l'action syndicale au sein de l'entreprise. Cependant, cette action syndicale n'est pas seulement revendicative : elle est également activité de prise de décision. Le syndicat se doit de proposer une ou des alternatives aux mesures prises par les dirigeants et qui souvent s'imposent comme un fait accompli. Mais, sans une connaissance

approfondie de la réalité économique de l'entreprise, ceux qui parlent au nom du salarié ne pourront avoir la possibilité de proposer des programmes de redressement économique et social. L'expansion du néolibéralisme n'admet pas la réciprocité : il part des pays riches pour s'installer dans des pays en voie de développement. L'action sociale, appelée à faire face à l'exploitation, s'inscrit dans la complémentarité et la mutualité. Le destin de tous les salariés du monde, quelle que soit leur origine ou leur culture est le même : nous devons agir tous ensemble.

M. Claude Pommery, Comité d'Entreprise Européen EDF France

Sur le thème de ce matin, « Agir ensemble », je rajouterai agir ensemble partout et tout le temps. Je dis partout parce que je pense qu'aujourd'hui il existe de nouveaux lieux d'intervention, de nouveaux champs qui s'ouvrent pour faire avancer nos revendications, en particulier celles concernant des activités sociales pour tous. Il a été dit pendant ces deux jours qu'il fallait combattre la mondialisation. Le camarade du Bénin l'a précisé : nous ne sommes pas contre la mondialisation. Nous sommes pour une mondialisation au sens du progrès économique et social pour tous. Là sont nos divergences de vues avec la mondialisation telle qu'elle s'organise aujourd'hui, à travers les institutions internationales que nous connaissons tous : l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale, outils néolibéraux au service des puissants.

A travers nos organisations syndicales internationales, nous pouvons investir, intervenir auprès du FMI ou de l'OMC, ou encore gagner une référence aux activités sociales au travers d'une norme de l'OIT. Ne serait-ce pas un pas considérable pour la prise en compte de la dimension des activités sociales et de ce qu'elles représentent pour les salariés ?

Je pense que le nouveau champ de concentration ce sont les multinationales. L'énergie est source de profit : le capital l'a compris et les multinationales sont en train de se restructurer pour tirer le maximum de profit de ce secteur d'activité. C'est un nouveau champ d'intervention et aujourd'hui, nous le savons tous, le droit social international n'existe pas. Les seules règles communes qui existent sont les normes de l'OIT qui sont non contraignantes, ratifiées et non appliquées. Et je pense que dans ce droit social international on peut rajouter la question des activités sociales. On peut gagner du droit social aujourd'hui à l'intérieur des multinationales, à l'intérieur des entreprises. Je suis moi-même salarié d'une multinationale,

EDF. Un des champs d'intervention que je vois aujourd'hui est le comité d'entreprise européen qui est d'ailleurs le seul lieu de représentation des salariés au niveau international. Nous avons déjà eu quelques initiatives sur le sujet, notamment en juillet 2004 par une déclaration commune faisant état de la volonté de construire des activités sociales à l'échelle du groupe. Il y est fait référence dans la proposition d'appel de la conférence. Le fait qu'EDF au niveau central reconnaisse que les activités sociales doivent être financées sur une partie de richesses créées dans toutes les entreprises du groupe EDF pourrait être un point d'appui considérable pour ouvrir des négociations, créer des convergences de luttes dans tous les pays où le groupe EDF est présent. Le deuxième champ d'intervention est la responsabilité sociale des entreprises. A l'origine, le concept de responsabilité sociale des entreprises est une démarche volontaire, en particulier pour les multinationales américaines qui avaient besoin de redorer leur image. Mais, si les multinationales vont sur ce terrain-là, c'est parce que l'opinion publique et le mouvement social l'imposent. Parce que les entreprises ne peuvent plus se comporter n'importe comment. Nike aujourd'hui ne peut plus faire fabriquer ses chaussures en exploitant des enfants parce que l'opinion publique ne l'accepte plus. A travers nos organisations syndicales et nos mouvements syndicaux, nous avons intérêt à nous engouffrer dans cette question là et de faire de la responsabilité sociale des entreprises une vraie revendication. Cela peut devenir un champ d'intervention considérable et je pense qu'on peut gagner des choses à l'intérieur de ce concept. Pour EDF un accord a été signé. Il n'est pas fait référence aux activités sociales, parce que nous ne l'avons pas porté suffisamment d'un point de vue syndical. La deuxième étape sera de porter la question des activités sociales, de leur financement, de leur gestion en termes revendicatifs à l'intérieur d'un accord. Il faut agir ensemble, partout : nous aurons besoin de tous les champs d'intervention pour faire avancer cette question.

M. Carlo De Masi, FLAEL-CISL, Italie

Dans le cas de l'Italie, il y a une nécessité absolue d'intervenir afin de pouvoir assurer de meilleurs services sociaux. Des services améliorés qui doivent être construits dans un contexte d'échange entre travailleurs du secteur de l'énergie, en Europe et en dehors de l'Europe. Nous allons pouvoir ainsi contribuer à la construction non seulement d'une Europe mais d'un monde social qui ne connaîtra pas de barrières, avec des échanges économiques,

sociaux, et même syndicaux au niveau mondial. Mon organisation syndicale a toujours milité pour cet échange même si, au niveau pratique, sa réalisation exige beaucoup de responsabilités et un travail important de gestion de la part des administrateurs. En ce qui concerne les études, la jeunesse et la pratique des langues étrangères, les vacances scolaires et d'été sont des domaines qui vont pouvoir aider les jeunes à mieux s'intégrer, mieux s'éduquer et à mieux assimiler les expériences vécues dans d'autres pays. Il faut revendiquer, au delà des expériences déjà vécues. Nous avons entendu les syndicalistes russes : des membres de cette association sont venus en Italie afin d'avoir un échange d'information. Aujourd'hui, s'est déroulé une rencontre entre italiens et algériens... Il faut agir ensemble, c'est-à-dire partager les moments de succès comme les moments d'échec. Il faut voir quels sont les modèles qui ont progressé et qu'on peut utiliser en tant que référents. Voir comment on peut contribuer à une intégration toujours nécessaire, afin de répondre au défi de la globalisation. Il faut agir ensemble : c'est une demande, une exigence, car il faut protéger et améliorer la protection des travailleurs dans le champ social, comme la protection de l'identité des différents pays.

M. Michel Caouette, Hydro-Québec, Canada

Pour résumer brièvement les discussions de ce matin, je commencerai par noter que tous les intervenants et certainement tous les participants s'accordent sur une analyse commune et partagée du secteur énergétique à travers le monde. On l'a vu hier, les conséquences sur l'emploi et sur les droits sociaux sont catastrophiques. Et tous ont manifesté une volonté commune d'agir ensemble. Les interventions de ce matin montrent que des signes d'espoir existent. Des moyens d'action sont à développer ou à inventer. La 1^{ère} série de propositions concerne une meilleure communication, des échanges plus réguliers sur les réalités locales de chaque délégation. Notre collègue russe nous fait part de nouvelles formes participatives entre salariés et patronaux pour mettre en œuvre les activités sociales. Le secteur nucléaire est en développement tant du point de vue technologique que de la qualification et souhaite, alors, que les activités sociales soient à la même hauteur qualitative. Notre camarade du Bénin a précisé s'être inspiré de ce qui existe en France pour mettre en place et développer les activités sociales. Jean Paul Escoffier pour ESF nous a rappelé la relativité du marché énergétique en Europe et plus précisément en France où le secteur subit des

OP. Il est de notre responsabilité de rester extrêmement vigilants sur des évolutions du secteur et la situation des salariés. La construction des activités sociales de demain se fera à partir des réalités d'aujourd'hui. Le renforcement des solidarités a été également évoqué à plusieurs reprises notamment par notre collègue italien ou encore par Joël da Silva : le droit à l'énergie ; le lien entre le développement de l'électrification et le développement de la condition des salariés. La mondialisation libérale a été reprise par plusieurs intervenants mais plusieurs ont développé l'idée qu'une autre mondialisation est possible. Une mondialisation de solidarité, partout et pour tous. Au niveau des entreprises multinationales, comme l'a appelé Claude Pommeroy du CEE EDF, il est de notre responsabilité de syndicalistes d'exiger que les accords sur la responsabilité sociale des entreprises intègrent la dimension des activités sociales. Plus concrètement et pour faire le lien entre solidarité et communication, le site Internet des activités sociales a été évoqué comme piste d'amélioration de nos échanges. L'intervenant italien a précisé que nous devons faire face à des difficultés pour mettre en œuvre ensemble des démarches novatrices pour le développement des activités sociales. Mais la force de nos convictions et de notre énergie commune va permettre de les dépasser : la volonté commune d'agir ensemble est tangible. Mieux se connaître, mieux partager nos revendications, construire ensemble des projets solidaires sont des pistes qu'il nous faut explorer et dans lesquelles nous avons à nous inscrire de manière dynamique et offensive.

Milène Aubert, CCAS, France

Présentation du site www.international-dialogue.com

L'idée de créer un site Internet commun aux organismes sociaux des travailleurs de l'énergie a été lancée lors d'une réunion du groupe de liaison en juin 2002 à Florence. Mais déjà les travaux de la 3^e conférence internationale en novembre 1999 insistaient sur la nécessité - je cite – « d'élargir le bulletin d'information Dialogue international dans ses contenus et dans ses diffusions, d'organiser l'information et de créer une banque de données en se servant d'outil multimédia, avec lequel il est possible de communiquer aujourd'hui rapidement et efficacement, de diffuser des initiatives et des problématiques communes... »

Les objectifs principaux qui ont présidé à la naissance du site sont en gros de favoriser les échanges entre organismes, de faire connaître aussi les droits

sociaux des travailleurs de l'énergie en général et le droit aux activités sociales en particulier, de permettre une meilleure connaissance des organismes sociaux, leurs situations socioéconomiques, syndicales, professionnelles, de proposer un moyen de communication entre organismes et entre salariés ainsi qu'une plateforme d'information concernant les questions propres à leurs préoccupations professionnelles.

Enfin, de promouvoir les actions communes et solidaires. Je pense que tous ces objectifs rejoignent pleinement plusieurs interventions qu'on a entendues entre hier et aujourd'hui dans lesquelles on a appelé le groupe de liaison à impulser de nouvelles initiatives. Le principe de fonctionnement du site est un principe de contribution. Chaque organisme qui le souhaite est appelé à participer.

Clôture des travaux

M. Nikos Pilalidis, GFE-PPC, Grèce

Nous sommes tous d'accord à l'unanimité pour renouveler le mandat à l'ARCA afin qu'elle procède à la création d'une banque de données d'ici à deux ans. Le comité de liaison vous aidera dans cette tâche. Le secrétariat du comité de liaison continuera à être assuré par le pôle International de la CCAS (France). Une proposition a été déposée pour l'élargissement du comité de liaison à deux pays : la Russie et l'Algérie.

(Vote à l'unanimité)

La prochaine conférence se tiendra en 2008 à Alger.

(Remerciements)

Fin

(Approbation d'une résolution envoyée au syndicat serbe, pour soutenir sa revendication contre la vente d'hôtels de tourisme par les directions des entreprises)

Nouvelle composition du comité de liaison

FRANCE : CCAS

ITALIE : ARCA

GRÈCE : GENOP

BELGIQUE : GAZELCO

QUÉBEC : HYDRO-QUÉBEC

MAROC : COS/ONE

TUNISIE : STEG

ALGÉRIE : FOSC DE SONELGAZ

RUSSIE : STEINR

Appel de la 4^e conférence

Plusieurs millions de salarié(e)s à travers le monde exercent une activité professionnelle dans les secteurs de l'énergie.

Chaque jour, ils contribuent par leur savoir-faire, leurs compétences et leur professionnalisme, à produire, transporter, distribuer l'énergie. Ils intègrent dans leurs activités le souci permanent d'assurer la continuité du service public et permettent aussi l'accès à l'énergie aux populations en difficulté. Depuis près de vingt ans maintenant, ils sont confrontés aux privatisations des entreprises, aux réorganisations qui n'apportent que suppression d'emplois, précarité, réduction des rémunérations et de pensions de retraites et recul des droits sociaux et du droit du travail.

L'énergie est source de création de richesses dont la répartition est totalement déséquilibrée. L'ensemble des richesses créées doit être distribué aux travailleurs pour satisfaire leurs besoins sociaux. Tout en respectant et en appliquant les normes environnementales, l'énergie constitue une réponse aux besoins pour le développement économique, social et émancipateur des êtres humains.

Les 192 états membres de l'ONU se sont engagés, en 2000, à réaliser d'ici 2015 les 8 objectifs du millénaire permettant de réduire la pauvreté dans le monde. Ces objectifs sont :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim
- assurer l'éducation primaire pour tous
- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- réduire la mortalité infantile
- améliorer la santé maternelle
- combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- assurer un environnement durable
- mettre en place un partenaire mondial pour le développement.

L'accès à l'énergie est indispensable pour atteindre ces objectifs.

Les organisations syndicales et les salarié(e)s des secteurs de l'énergie, confronté(e)s à la mondialisation libérale de l'énergie mènent des actions et des luttes importantes contre toutes les offensives à l'encontre des intérêts des populations, notamment les plus démunies et ceux de salariés de ces mêmes entreprises.

Un nouveau rapport de forces est en train de se construire et les résistances s'intensifient sur tous les continents. Les pays en voie de développement sont très souvent étranglés par les dettes publiques. Celles-ci doivent être annulées. Un des moyens pour y parvenir pourrait être la réduction automatique de celles-ci en fonction des investissements réalisés dans le domaine de l'électrification.

En même temps que la démarche revendicative porte sur l'emploi, les salaires, les droits sociaux, la revendication pour des activités sociales est un impératif.

En effet, seul le travail est créateur de richesses. Il est un moyen de vie et d'épanouissement des individus et facteur essentiel du lien social. Ainsi il nous faut exiger le financement des activités sociales par les entreprises, quelle que soit la forme de financement. Les activités sociales constituent une source d'émancipation autour des activités culturelles, sportives, de formation et de santé. Elles ne peuvent être construites que sur des valeurs de solidarité, de justice, de dignité et du droit à la différence.

Les entreprises doivent donc intégrer cette exigence nécessaire pour les travailleurs et leurs familles, et utile pour les entreprises elles-mêmes. Ces dispositions doivent être mises en œuvre notamment pour les salariés de l'énergie. La construction, le contenu et la gestion des activités sociales sont de la seule responsabilité des salariés et de leurs organisations représentatives.

L'élaboration et le financement des activités sociales à l'échelle de groupes internationaux n'ont pas de précédent, les participants à cette rencontre ont la volonté d'engager une démarche novatrice et offensive.

En conséquence, la conférence internationale soutient chaque organisation représentative dont la démarche, avec les travailleurs, vise à ouvrir des négociations sur les activités sociales avec les représentants des entreprises.

Nous nous fixons comme objectif de participer aux échanges entre les peuples. Nous favoriserons des initiatives novatrices permettant d'atteindre ce but.

Athènes, le 26 février 2006

Résolution finale

Les délégations de 44 pays des représentants des travailleurs de l'énergie se sont réunies à Athènes les 24, 25, et 26 février 2006, sur le thème : « pour un développement des activités sociales en tant que droit des travailleurs des entreprises de l'énergie en Europe et dans le monde ».

Toutes les organisations ou associations qui développent les Activités Sociales pour les travailleurs de l'énergie ont fait des expériences diverses mais toutes sont liées par le même fil conducteur : La volonté des entreprises de réduire notre espace participatif et de réduire les rôles et potentialité des Activités Sociales. Tout cela avec deux caractéristiques :

- l'intention de réduire les coûts
- l'objectif non déclaré d'obtenir l'affaiblissement non seulement des Activités Sociales mais aussi du cadre légal et syndical qui les porte.

Ensemble, elles dénoncent la globalisation économique ultra libérale qui se traduit par :

- Les suppressions d'emploi
- Le recul des garanties collectives
- L'abandon des services publics
- L'aggravation des inégalités entre les pays industrialisés et les pays émergents dans l'accès à l'énergie
- L'accaparement par des groupes de plus en plus restreints d'actionnaires de multinationales des ressources énergétiques
- L'abandon par les Etats de la maîtrise de la production et de la distribution de l'énergie
- L'ouverture sauvage des marchés qui réduisent l'énergie, bien vital universel et de cohésion sociale, à une simple marchandise
- Le recul des moyens consacrés aux activités sociales des travailleurs de l'énergie

Ensemble, elles affirment la légitimité des activités sociales comme :

- Source indispensable de lien social entre les travailleurs des industries énergétiques
- Moyen de faire de ces travailleurs de véritables acteurs citoyens dans leur entreprise et dans la société civile
- Facteur d'émancipation et d'épanouissement individuel et collectif
- Lieu d'expression des solidarités.

En Europe et dans le monde, elles s'opposent au dumping social qui tend à

opposer les travailleurs et à les mettre en concurrence et à niveler les acquis sociaux par le bas.

Elles affirment que la toute puissance du marché et la dérèglementation sont sources d'insécurité :

- Au plan de la préservation de l'environnement
- Au plan de la maîtrise et de l'indépendance énergétiques pour les nations et les peuples,
- Au plan de la santé et la sécurité des travailleurs de l'énergie.

Dans ce contexte de mondialisation sans contrôle, elles s'engagent à développer les liens entre les énergéticiens à l'échelle européenne et mondiale, pour construire, autour des activités sociales, des solidarités renforcées. Elles déclarent agir ensemble, pour favoriser les échanges dans le respect des cultures et des différences.

Les délégations s'accordent, en outre, pour lutter solidairement contre les injustices et les discriminations qui frappent les militants dans leur action pour davantage de justice sociale, où que ce soit. Elles se soutiennent mutuellement dans une démarche conjointe de préservation de leurs acquis sociaux et dans la conquête de droits nouveaux pour les travailleurs.

Elles ont conscience que leur unité et leur combat pour le bien être et la dignité des travailleurs des entreprises de l'énergie sont l'une des voies qui participe à la compréhension entre les peuples. Elles agissent résolument pour la paix dans le monde.

Seul l'échange d'information amènera l'amélioration des capacités et des possibilités des travailleurs de tous les pays pour gérer au mieux les activités sociales.

Agir ensemble passe par :

- S'enrichir à travers les expériences réciproques partagées,
- Diriger l'organisation des instituts sociaux vers de nouveaux modèles,
- Offrir de nouvelles opportunités aux travailleurs de toutes les entreprises énergétiques
- Contribuer à une intégration toujours plus nécessaire pour répondre aux défis de la mondialisation.

Agir ensemble, ce n'est pas seulement une opportunité mais une exigence pour sauvegarder et améliorer la protection des travailleurs.

À Athènes, le 26 février 2006

Délégation présentes

Algérie : FOSC et UGTA

Autriche : VERBUND

Belgique : GAZELCO

Benin : ASET - Paix Ouvrière

Bruxelles : EPSU

Burkina Faso : SNTS

Cameroun : FENSTEEEC

Canada : Cupe Local One

Congo : FOSYMINÉ

Djibouti : STED

Egypte : GTUPW

Estonie : Tallina Kute (Veolia)

France : CCAS, CEE-EDF, Droit à l'Énergie et Électricien Sans Frontières

Grèce : GENOP

Organisation européenne : EMCEF

Hongrie : VDSZSZ

Israël : UCAPSE

Italie : ARCA et

Un Ponte Per (association)

Madagascar : FISEMARE

Mali : SYNACOME

Maroc : COS/ONE

Mayotte : SAGEM

Montenegro : CSCM

Mozambique : SNTIME

Niger : SYNATREEN

Palestine : PEWU et PGFTU

Portugal : SINDEL

Québec : ESVI et Hydro-Québec

Roumanie : UNIVERS et Mileniului III

Russie : ELECTROUNION et STEINR

Sénégal : SENELEC

Serbie Monténégro : EPS et TUWEPIS

Slovenie : SDE

Tunisie : STEG et UGTT

Turquie : TES-IS Trade Union

Venezuela : FETRAELEC

Vietnam : VGCL

Invités : UNICEF et UNESCO

